



# Bulletin Officiel

N°6227 Mercredi 11 Novembre 2020

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)25<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	3
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING - TLF 2020-SUBORDONNE -	9-14
--	------

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM	15
----------	----

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SERVICOM	16-19
----------	-------

### COMMUNIQUES DE PRESSE

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL-	20-23
---	-------

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL-	24-27
---	-------

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE III

### ETATS FINANCIERS ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018

- SERVICOM

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018

- SERVICOM

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020**

- SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -

**ANNEXE V**

**SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2020**

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:  
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:  
[http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA\\_TUNISIE/Recommandations\\_FA\\_TCA.pdf](http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA_TCA.pdf).
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

## COMMUNIQUÉ DU CMF

### RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 octobre 2020.**

AVIS DES SOCIÉTÉS				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS</u>				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social: .....				
La société ..... publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x <sup>ème</sup> trimestre .....				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- bases retenues pour leur élaboration ;</li> <li>- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;</li> <li>- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;</li> <li>- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;</li> <li>- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.</li> </ul>				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;</li> <li>- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;</li> <li>- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.</li> </ul> La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> <li>- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;</li> </ul>				

2020 - AC - 053

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

---

2020 - AC - 026

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

---

\* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

---

2020 - AC - 003



**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné  
« TLF 2020-Subordonné »**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TLF 2019-Subordonné** » d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans.

A cet effet, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt « **TLF 2019-Subordonné** » a été reportée pour l'année 2020, le Conseil d'Administration du **19/12/2019** a décidé de renommer ledit emprunt obligataire « **TLF 2020-Subordonné** » et de l'émettre dans les conditions d'émission qui ont été fixées par le Conseil d'Administration du **29/03/2019**.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 10,25% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

**Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « TLF 2020-Subordonné » est d'un montant de **15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars**, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **19/11/2020** et clôturées au plus tard le **29/01/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/02/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **19/11/2020** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **But de l'émission**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2020-Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29/01/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées «TLF 2020-Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 10,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/01/2026**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 janvier** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement du capital auront lieu le **29/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,25%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'octobre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,140% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,140%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «TLF 2020-Subordonné» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,653 années**.

**Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F3 (tun)**.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente émission en date du **26 octobre 2020**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui

désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

### **Renseignements généraux**

#### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

### **Marché des titres**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt subordonné «**TLF 2020-Subordonné**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TLF 2020-subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 04/11/2020 sous le numéro 20-1045, du document de référence «TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.**

**La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)**

**Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2021.**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SERVICOM SA**

Siège social : 65 Rue 8601 ZI CHARGUIA I - 2035 - TUNIS.

Messieurs les actionnaires de la société **SERVICOM** sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Novembre 2020 à 15 Heures à l'IACE pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2018, en dehors des délais réglementaires ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels ;
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;
7. Approbation des conventions prévues par l'article 200,205 et 475 du CSC ;
8. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés ;
9. Recomposition du conseil d'administration ;
10. Renouvellement du mandat de Mr Islem Ridène co-commissaires aux comptes de la société;
11. Pouvoirs.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**Société SERVICOM SA**

Siège Social : 65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

Projet de résolutions de la société SERVICOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Novembre 2020.

**Première résolution**

L'assemblée Générale, prend acte de la tenue de sa réunion devant statuer sur l'exercice clos au 31/12/2018 en dehors des délais légaux, entérine ce retard qui ne touche en rien ni les intérêts sociaux ni ceux des actionnaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Deuxième résolution**

Monsieur Mourad Dimassi donne lecture et commente les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il précise notamment que ces états financiers dégagent un résultat net déficitaire de 59 806 027 DT et un total bilan de 9 122 652 DT.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Troisième résolution**

Monsieur Mourad Dimassi donne lecture et commente les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il précise notamment que ces états financiers dégagent un résultat consolidé déficitaire de 65 972 328 DT et un total bilan de 48 389 226 DT

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Quatrième résolution**

L'assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes individuels et consolidés approuve le rapport de gestion et tient compte des rapports des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.



### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

### **Sixième résolution**

Les actionnaires présents décident d'affecter le résultat Déficitaire de la société soit 59 806 027 DT en résultats reportés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200), (205) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve à .....toutes les conventions et opérations passées dans ce cadre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

### **Huitième résolution**

Le président rappelle aux administrateurs qu'en vertu des articles 192 et 209, respectivement du code des sociétés commerciales : « l'administrateur de la société anonyme doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la société doit en informer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche ».

De même, « le président directeur général de la société anonyme doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le conseil d'administrateur de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le conseil d'administration doit en informer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche. Les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 192 du présent code sont applicables ».

Les administrateurs et le président directeur général procèdent à la signature, chacun en ce qui le concerne, de l'imprimé établi à cet effet.

Les fonctions occupées par Mr Majdi Zarkouna sont comme suit :

Société	Fonction	Années Concernées
Servitra	Président Directeur Général	2017 à 2019
Servitrade	Président Directeur Général	2017 à 2019
Servicom Industrie	Président Directeur Général	2017 à 2019
Servicom Europe	Gérant	-
Servicom SCI	Gérant	-
Servicom Services	Gérant	-
Servicom Afrique	Gérant	-
Servilift SA.	Président Directeur Général	2017 à 2019
Servilift SCI	Gérant	-
Servitel	Directeur Général	2017 à 2019
SIRTTP-S	Gérant	-

Il est à signaler qu'en date du 08/02/2019 Mr Majdi Zarkouna a démissionné de ses fonctions à la tête des sociétés du groupe Servicom et a été remplacé par Mr Mourad Dimassi.

Après en avoir délibéré, cette décision est adoptée à ..... des membres présents ou représentés.

### **Neuvième résolution**

L'assemblée générale ordinaire décide de la nouvelle reconstitution du conseil d'administration comme suit :

Administrateurs	MANDAT
<b>MR MOURAD DIMASSI</b>	2019-2021
<b>MR BELHASSEN JERBI</b>	2019-2021
<b>MR HASSEN BEN CHEIKH ARBI</b>	2019-2021
<b>MR HEDI ZARKOUNA</b>	2019-2021
<b>MR MOHAMED JAOUADI</b>	2019-2021
<b>CDC GESTION</b>	2019-2021
<b>MPEF III</b>	2019-2021

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

### **Dixième résolution**

L'assemblée générale ordinaire décide le renouvellement du mandat de Mr Islem Ridène co-commissaires aux comptes de la société pour trois nouveaux exercices( 2019- 2021 ).

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Onzième résolution**

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de donner pouvoir à tout porteur d'une copie signée de ce PV pour effectuer les formalités d'enregistrement et de publication.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

---

2020 - AS - 1253

**AVIS DES SOCIÉTÉS\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »**

Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

**TERMES DE REFERENCE POUR LA  
DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOTETEL**

SOTETEL lance un deuxième appel à candidature pour désigner un Administrateur Indépendant devant siéger dans son Conseil d'Administration.

Le candidat, au poste d'administrateur indépendant, **ne doit pas être actionnaire de la SOTETEL** et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après.

**I. CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

**I.1. Conditions Générales**

Le candidat, au poste d'administrateur indépendant doit être, **obligatoirement, une personne physique**; il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

Ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- ❖ Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
- ❖ Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
- ❖ Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- ❖ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

**I.2. Conditions relatives aux conflits d'intérêts**

Conformément à l'article 190 bis nouveau du code des sociétés commerciales Le candidat au poste d'administrateur indépendant ne doit pas être actionnaire à la SOTETEL et ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la SOTETEL, ses actionnaires ou ses administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel., à cet effet il doit remplir les conditions d'indépendance ci-après :

- ❖ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint:
  - Président du conseil, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de la SOTETEL;
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la SOTETEL ;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, d'une société dans laquelle la SOTETEL détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, de la SOTETEL (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SOTETEL, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur.
- ❖ Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la SOTETEL;
- ❖ Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la SOTETEL ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président du Conseil, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint ou d'un salarié de la SOTETEL.
- ❖ Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SOTETEL ou d'une société concurrente ;
- ❖ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- ❖ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

### **I.3 conditions relatives aux compétences**

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience suivants;

- Il (elle) doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) dans le Management des Affaires ou équivalent.
- Il (elle) doit avoir une expérience professionnelle prouvée d'au moins 10 ans dans le Management des Affaires ou équivalent.

## **II. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de SOTETEL ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, et l'apport qu'il peut apporter à la SOTETEL;
- Le curriculum vitae du candidat avec obligatoirement toutes les pièces justificatives
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 1**) ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 2**) ;

- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la spécialité demandée ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines indiqués dans les conditions relatives aux compétences ;
- Un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- Un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.
- Une attestation de situation fiscale.

**Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus ne sera pas pris en compte.**

Les candidats s'engagent à remettre à la SOTETEL tout document indispensable pour l'appréciation des dossiers de candidature. Les documents demandés doivent parvenir au siège social de SOTETEL par porteur, contre décharge du Bureau d'Ordre Central, ou courrier électronique ou postal au plus tard **le 07/12/2020 à 16h30 date limite de réception des candidatures.**

Pour toute demande d'information ou d'éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la SOTETEL, par écrit, selon l'un des deux modes suivants :

**Fax : 71 940 584**

**E-mail : [amel.abdennibi@sotetel.tn](mailto:amel.abdennibi@sotetel.tn)**

### **III. ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit parvenir à la SOTETEL par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :

SOTETEL Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II

L'enveloppe extérieure, libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOTETEL, doit porter la mention apparente suivante :

**A ne pas ouvrir**

**Appel à candidature - Réf. 03/2020**

**Désignation d'un Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de SOTETEL**

### **IV. CHOIX DES CANDIDATS**

Le candidat sera choisi après évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidature, compte tenu de la satisfaction des conditions énumérées dans les présents "**Termes de Référence**",

Les candidats dont leurs dossiers ont été retenus seront convoqués pour des entretiens individuels.

Le candidat retenu sera proposé à l'approbation de la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**Annexe 1  
Fiche signalétique**

**Nom et Prénom :**.....

**N° CIN :**.....

**Adresse :**.....

**Téléphone Fixe :**..... **GSM :**.....

**Profession / Activité :**.....

**Formation académique :**

.....  
.....

**Autres qualifications du candidat :**

.....  
.....  
.....

Signature

**Annexe 2  
Déclaration sur l'honneur**

**Je soussigné Nom et Prénom :**.....

**N° CIN :**.....

**Adresse :**.....

Candidat au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de la « SOTETEL »

Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Répondre aux critères d'éligibilités prévus par le projet de la décision générale du CMF et le présent appel à candidature,
- Que les informations fournies dans mon CV et ma lettre de motivation sont sincère et exacte.

Signature

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**AVIS DES SOCIÉTÉS\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »**  
Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

**TERMES DE REFERENCE POUR LA  
DESIGNATION DE 03REPRESENTANTS DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOTETEL**

SOTETEL lance un deuxième appel à candidature pour désigner 03 représentants des actionnaires minoritaires, devant siéger dans son Conseil d'Administration.

**Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.**

Le candidat, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après.

**I. CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

**I.1. Conditions Générales**

Le candidat, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit **obligatoirement**,

- ❖ Etre une **personne physique**
- ❖ Justifier d'une participation individuelle dans le capital de SOTETEL ne **dépassant pas 0,5%**.
- ❖ Jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.
- ❖ Ne peuvent être candidat au poste de membre représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration :
- ❖ Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
- ❖ Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
- ❖ Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- ❖ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.



### **I.2 conditions relatives aux conflits d'intérêts**

Tout candidat ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la SOTETEL, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel, et il doit satisfaire les critères suivants :

- ❖ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint:
  - Président du conseil, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de SOTETEL;
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que SOTETEL;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, d'une société dans laquelle la SOTETEL détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SOTETEL, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur.
- ❖ Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- ❖ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SOTETEL ou d'une société concurrente ;
- ❖ Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la SOTETEL;
- ❖ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- ❖ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

### **I.3 conditions relatives aux compétences**

Le candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires du conseil d'administration doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience suivants;

- ❖ Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent)
- ❖ Il doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'un des domaines suivants :
  - Les domaines liés à l'activité de la société et notamment les TIC,
  - Les finances, la comptabilité et le management des entreprises,
  - Commercial et marketing

## **II. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de SOTETEL ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, et l'apport qu'il peut apporter à la SOTETEL;
- Le curriculum vitae du candidat avec obligatoirement toutes les pièces justificatives;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 1**) ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (dont modèle en **annexe 2**) ;

- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus) ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines indiqués dans les conditions relatives aux compétences ;
- Un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- Un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.
- Une attestation de situation fiscale.
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la SOTETEL

**Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus ne sera pas pris en compte.**

Les candidats s'engagent à remettre à la SOTETEL tout document indispensable pour l'appréciation des dossiers de candidature. Les documents demandés doivent parvenir au siège social de SOTETEL par porteur, contre décharge du Bureau d'Ordre Central, ou courrier électronique ou postal au plus le **07/12/2020 à 16h 30 date limite de réception des candidatures.**

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la SOTETEL, par écrit, selon l'un des deux modes suivants :

**Fax : 71 940 584**

**E-mail : [amel.abdennibi@sotetel.tn](mailto:amel.abdennibi@sotetel.tn)**

### **III. ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit parvenir à la SOTETEL par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :  
SOTETEL Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II.

L'enveloppe extérieure, libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOTETEL, doit porter la mention apparente suivante :

**A ne pas ouvrir**

**Appel à candidatures - Réf. 04/2020**

**Désignation de 03représentants des actionnaires minoritaires.**

### **IV. CHOIX DES CANDIDATS**

Les actionnaires minoritaires, convoqués en assemblée spéciale, choisiront par voie de vote, leurs représentants parmi la liste des candidats admis à concourir.

L'élection des représentants des actionnaires minoritaires par l'assemblée spéciale sera soumise à l'approbation de la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**Annexe 1**  
**Fiche signalétique**

**Nom et Prénom :**.....  
**N° CIN :**.....  
**Adresse :**.....  
.....  
**Téléphone Fixe :**..... **GSM :**.....  
**Profession / Activité :**.....  
**Formation académique :**  
.....  
.....  
**Autres qualifications du candidat :**  
.....  
.....  
.....

Signature

**Annexe 2**  
**Déclaration sur l'honneur**

**Je soussigné Nom et Prénom :**.....  
**N° CIN :**.....  
**Adresse :**.....  
.....  
Candidat au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration de la « SOTETEL »  
Déclare formellement sur l'honneur :  

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Répondre aux critères d'éligibilités prévus par le projet de la décision générale du CMF et le présent appel à candidature,
- Que les informations fournies dans mon CV et ma lettre de motivation sont sincère et exacte.

Signature

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2020 - AS - 1255

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant**  
**du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,501	197,529		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,764	134,781		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,164	113,177		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,452	120,468		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,043	118,058		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,528	115,549		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,706	113,719		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,468	46,474		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,894	32,898		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,104	111,419		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,402	17,404		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,382	125,395		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,175	1,175		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,585	117,602		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,480	11,481		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	165,256	165,280		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,505	11,506		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,829	1,831		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,973	62,981		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,732	130,802		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	103,743	103,954		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,928	104,941		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	132,212	132,662		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	509,670	511,060		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	126,712	127,042		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	165,130	165,506		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	92,625	92,275		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	122,903	122,904		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	156,254	156,614		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	140,164	140,465		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,667	93,734		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,123	21,150		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	124,267	124,492		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2123,491	2120,754		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,162	122,099		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	194,004	194,785		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	16,993	16,980		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,760	2,746		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,482	2,471		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,189	65,355		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,195	1,194		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,268	1,268		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,173	1,181		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,139	1,149		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,196	111,087		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,053	132,133		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1126,331	1120,068		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,927	12,931		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,586	9,577		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	82,910	82,973		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,614	108,627
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,345	100,356
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,965	106,978
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,161	104,175
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,250	106,269
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,910	108,931
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,499	105,514

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,629	102,642
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,714	102,718
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,322	106,337
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,505	108,521
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,246	105,257
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,360	104,369
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,301	104,314
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,971	103,983
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,592	103,607
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,329	106,339
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,756	103,771
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,984	102,994
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,601	106,615
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,660	102,671
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,235	107,252
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,026	105,049
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,614	106,628
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,510	110,697
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	61,851	61,822
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	90,422	90,471
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,191	18,217
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	273,273	274,408
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2172,309	2171,857
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,852	73,830
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,411	56,409
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,380	106,376
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,355	11,353
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,311	13,271
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,556	14,589
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,984	12,994
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,995	149,007
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,881	8,911
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	102,811	102,140
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	75,307	75,646
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	74,581	74,980
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,380	99,505
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	86,562	86,572
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,818	9,828
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	92,662	92,837
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	136,984	137,040
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	96,537	96,716
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,144	114,007
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	114,252	113,313
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	185,703	185,773
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,070	170,214
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,404	166,356
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,287	23,165
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	137,305	137,707
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	141,635	140,991
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5284,866	5290,670
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5324,182	5323,795
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,669	84,972
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4462,635	4462,869
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,922	9,922
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	162,390	162,610
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	124,267	124,492
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10273,179	10257,330

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420



**DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020**

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020**

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis



28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **SERVICOM**

Siège social : 65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I – Tunis

La société **SERVICOM** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 novembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL) et Mr Islem RIDANE.

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le	
		31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		2 585	2 585
Moins : Amortissements		- 2 585	- 2 585
	<b>4</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
Immobilisations corporelles		343 762	384 088
Moins : Amortissements		- 323 873	- 356 821
	<b>5</b>	<u>19 889</u>	<u>27 267</u>
Immobilisations Financières		31 937 659	31 939 664
Moins : Provisions		- 26 316 639	- 581 393
	<b>6</b>	<u>5 621 020</u>	<u>31 358 271</u>
<b>Total des actifs Immobilisés</b>		<u><b>5 640 909</b></u>	<u><b>31 385 538</b></u>
Autres actifs non courants	<b>7</b>	247 356	455 804
<b>Total des Actifs non courants</b>		<u><b>5 888 265</b></u>	<u><b>31 841 342</b></u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		-	-
Moins : provisions		-	-
		<u>-</u>	<u>-</u>
Clients et comptes rattachés	<b>8</b>	9 522 027	7 083 852
Moins : provisions		- 9 522 027	- 3 658 694
		<u>0</u>	<u>3 425 158</u>
Autres Actifs courants	<b>9</b>	31 303 316	32 286 578
Moins : provisions		- 28 166 230	- 1 186 749
		<u>3 137 087</u>	<u>31 099 829</u>
Placements et autres actifs financiers		50 513	49 294
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>10</b>	46 788	37 066
<b>Total des Actifs Courants</b>		<u><b>3 234 386</b></u>	<u><b>34 611 347</b></u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u><b>9 122 652</b></u>	<u><b>66 452 689</b></u>

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

Exercices clos le

Notes      31/12/2018      31/12/2017

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

**Capitaux propres**

Capital Social		11 874 000	11 874 000
Prime d'émission		30 802 582	30 777 000
Réserve Légale		235 800	235 800
Résultats reportés		- 6 435 812	- 4 545 722
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>36 476 571</b>	<b>38 341 078</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 59 806 027</b>	<b>- 1 890 089</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation résultat</b>	<b>11</b>	<b>- 23 329 456</b>	<b>36 450 988</b>

**PASSIFS**

**PASSIFS NON COURANTS**

Emprunts et dettes assimilées	<b>12</b>	7 200 000	9 000 000
Provisions pour risques et charges			
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>7 200 000</b>	<b>9 000 000</b>

**PASSIFS COURANTS**

Fournisseurs et comptes rattachés	<b>13</b>	809 870	897 250
Autres passifs courants	<b>14</b>	21 445 559	16 949 670
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>15</b>	2 996 680	3 154 780
<b>Total des passifs Courants</b>		<b>25 252 108</b>	<b>21 001 701</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>32 452 108</b>	<b>30 001 701</b>

<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>9 122 652</b>	<b>66 452 689</b>
--	--	------------------	-------------------

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le	
		31/12/2018	31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	16	2 042 632	2 302 037
Autres produits d'exploitation	17	-	16 237
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 042 632</b>	<b>2 318 275</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation de stock des produits finis			
Achats consommés	18	96 049	259 599
Charges de personnel	19	735 024	1 010 599
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	60 237 500	2 419 677
Autres charges d'exploitation	21	187 542	192 226
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>61 256 115</b>	<b>3 882 101</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 59 213 483</b>	<b>- 1 563 826</b>
Charges financières nettes	22	- 2 317 021	- 2 406 469
Produits des placements	23	1 752 264	2 170 364
Autres gains ordinaires	24	16 998	- 2 315
Autres pertes ordinaires	25	- 40 053	- 82 701
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>- 59 801 296</b>	<b>- 1 884 947</b>
Impôt sur les sociétés		- 4 731	- 5 143
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>- 59 806 027</b>	<b>- 1 890 089</b>
<b>Résultat Net</b>		<b>- 59 806 027</b>	<b>- 1 890 089</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos le 31 décembre	
Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
<b>Résultat net</b>	- 59 806 027	- 1 890 089
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	58 937 981	2 419 677
- Résorption frais EO	55 947	70 218
- Variations des :		
- Stocks	-	-
- Créances	- 2 438 175	- 701 974
- Autres actifs courants	983 262	- 10 564 846
- Fournisseurs	- 87 380	- 862 568
- Autres passifs courants	4 495 889	- 8 206 027
- Intérêts courus	27 890	- 271 347
- Plus au moins-value sur cession d'immob	16 989	-
- Reprise sur provisions	-	- 16 237
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>2 186 174</b>	<b>- 20 023 193</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
<b>Décassements sur acquisition d'Immos. Corp. Et Incorp.</b>	-	- 1 574
Décassements sur acquisition d'immobilisations financières	2 005	- 97 697
Décassements sur acquisition des autres actifs non courants	- 208 448	- 360 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	17 000	
Encaissements sur cession des immobilisations financières		
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>- 189 443</b>	<b>- 459 271</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	18 000 000
Dividendes et autres distributions		
Décassements affectés au remboursement des emprunts	- 2 600 000	- 4 100 586
Encaissements provenant des emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>- 2 600 000</b>	<b>13 899 414</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 603 269</b>	<b>- 6 583 049</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>- 95 793</b>	<b>6 487 256</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>- 699 062</b>	<b>- 95 793</b>

### **Note 1 : Présentation de la société**

SERVICOM société anonyme, constituée le 03/03/2003 ; ayant son siège social sise 65, rue de l'énergie (8601) 2035 Charguia 1 Tunis inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le N° B111212003 Immatriculée sous l'identifiant fiscal N°826619 W/A/M/000. Le capital social a été porté à 11 847 000 dinars par décision de l'AGE du 28/11/2017.

SERVICOM est une société cotée sur la bourse de Tunis depuis Juin 2009.

La société a pour objets :

- L'entreprise générale dans l'installation d'équipements de télécommunications et électriques ainsi que la commercialisation de tous équipements et matériels de télécommunication et électriques et tous les travaux annexes et toutes activités y afférentes,
- La prise de participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.,
- L'entreprise générale dans les travaux publics
- Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant favoriser ou développer ses intérêts.

### **Note 2 : Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### **Note 3 : Principes et méthodes comptables appliqués**

Les états financiers de SERVICOM SA sont élaborés et présentés conformément au système comptable des entreprises promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

#### **3.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de la clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change ont été imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

### **3.2 Immobilisations**

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

* Terrain nu (non amorti)	
* Bâtiments (linéaire)	5%
* Matériel et Outillage industrielle (linéaire)	10%
* Petit Matériel d'Exploitation (linéaire)	33,33%
* Matériel Electronique (linéaire)	15% & 33,33%
* Matériel de transport (linéaire)	20%
* Installations, Agencements & Installation (linéaire)	10% & 20%
* Equipement de bureau (linéaire)	10% & 14,28%

Les nouvelles acquisitions sont amorties selon les taux fixés par le décret n° 2008-492 du 25/02/2008. Les changements concernent :

* Logiciels informatiques (linéaire)	33,33%
* Matériels informatiques (linéaire)	14,28% & 33,33%

### **3.3 Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont composées des titres de participations et des dépôts et cautionnement. En se référant à la norme comptable 7 « Placements », la valeur d'usage a été estimée comme suit :

- Pour les sociétés qui n'ont pas encore démarré leur activité, ou qui sont en veillesse :

A la date d'arrêté des comptes, les titres de participation sont valorisés au minimum entre la valeur nette comptable des titres de participation et la situation nette comptable de la filiale détenue.

- Pour les sociétés ayant une activité :

Les titres détenus dans ces sociétés sont valorisés sur la base de la valeur de marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **3.4 Taxe sur la valeur ajoutée**

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### **Note 4 : Immobilisations incorporelles**

La valeur brute s'élève au 31/12/2018 à 2 585 DT et comporte deux logiciels informatiques, acquis en 2005 et 2006.

### **Note 5 : Immobilisations corporelles**

La valeur brute des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève au 31 décembre 2018, à 19 889 DT contre 27 267 DT à la fin de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :



<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	1 114	1 114
MATERIEL & OUTILLAGES INDUSTRIELS	65 863	65 863
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	9 344	9 344
MATERIEL DE TRANSPORT	31 372	72 222
EQUIPEMENTS DE BUREAU	42 576	42 576
MATERIELS INFORMATIQUES	184 653	184 130
MATERIELS ELECTRONIQUES	8 839	8 839
<b>Total</b>	<b>343 762</b>	<b>384 088</b>

Les amortissements de l'exercice (corporelle & incorporelle), s'élevant à 7 901 DT, ont été calculés sur des bases et selon des méthodes comparables à celles des exercices précédents telles que décrites à la note 2.2. Le tableau d'amortissement est présenté en Annexe 2

#### **Note 6 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent à 31 838 563 DT à la clôture de 2018, contre 31 838 563 DT à la fin de 2017, et se détaillent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
TITRES DE PARTICIPATION (ANNEXE1)	31 838 563	31 838 563
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	99 096	101 101
Total	31 937 659	31 939 664
PROVISION / DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 26 316 639	- 581 393
<b>Total</b>	<b>5 621 020</b>	<b>31 358 271</b>

La société a estimé le risque sur les titres de participations à 26 316 639 DT et ce montant a été provisionné.

#### **Note 7 : Autres actifs non courants**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 247 356 DT par rapport à 455 804 DT de l'année précédente et se détaillent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
CHARGES ENGAGÉES / INTRODUCTION EN BOURSE	74 173	74 173
CHARGES ENGAGÉES HB CONSULTING	31 500	31 500
CHARGES ENGAGÉES BERT	26 760	26 760
CHARGES ENGAGÉES 3H PARTNERS	77 000	77 000
FRAIS DE PUBLICITÉ SERVIPRINT	31 740	31 740
NOTATION EMPRUNT OBLIGATAIRE FITCH RATING	27 000	27 000
FRAIS D'ÉMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE	210 001	210 001
CHARGES TUNISIE VALEURS	193 738	193 738

CHARGES CGF	242 502	242 502
CHARGES CMF	11 000	11 000
CHARGES GESTION	90 001	90 001
CHARGES TUNISIE VALEURS	360 000	360 000
RÉSORPTION 2009	- 24 724	- 24 724
RÉSORPTION 2010	- 32 725	- 32 725
RÉSORPTION 2011	- 41 644	- 41 644
RÉSORPTION 2012	- 25 920	- 25 920
RÉSORPTION 2013	- 108 441	- 108 441
RÉSORPTION 2014	- 169 279	- 169 279
RÉSORPTION 2015	- 145 981	- 145 981
RÉSORPTION 2016	- 148 179	- 148 179
RÉSORPTION 2017	- 222 718	- 222 718
RÉSORPTION 2018	- 208 448	

<b>Total</b>	<b>247 356</b>	<b>455 804</b>
--------------	----------------	----------------

#### **Note 8 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés ont augmenté de 2 470 337 DT en passant de 7 051 690 DT au 31/12/2017 à 9 522 027 à la clôture de l'exercice 2018.

Les créances non recouvrées ont été provisionnées. La provision pour dépréciation des créances douteuses s'élève à 5 863 333 DT à la clôture de l'exercice courant.

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
CLIENTS LOCAUX	-	-
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	-	-
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	-	-
PROVISION SUR LES COMPTES CLIENTS	- 9 522 027	- 3 658 694
EN COURS DE PROD.DE SERVICE		32 163
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9 522 027	7 051 690
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3 425 158</b>

#### **Note 9 : Autres actifs courants**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde brute de 31 303 316 DT par rapport à 32 286 578 DT de l'année précédente soit une variation négative de 983 262 DT :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
RETENUES A LA SOURCE	350 208	433 812
ACOMPTES PROVISIONNELS		9 417
CREDIT TVA A REPORTER		297 783
IMPOT DIFFERE IS	1 126 986	689 172
ASSOCIES COMPTE COURANT		60
CHARGES CONSTATES D'AVANCE		3 287
COMPTE DE GROUPE SERVIPRINT	27 653	25 990
COMPTE DE GROUPE SERVITRADE	1 756 877	2 443 460

COMPTE DE GROUPE SERVITRA	25 685 203	26 072 785
COMPTE DE GROUPE SERVICOM SCI	212 081	199 324
COMPTE DE GROUPE SERVIRAMA	740 929	740 929
COMPTE GROUPE SERVICOM AFRIQUE	4 465	4 196
COMPTE GROUPE SERVILIFT SA	101 688	95 571
COMPTE GROUPE SERVICOM SERVICES	473 473	444 994
COMPTE GROUPE SERVICOM EUROPE	0	0
SERVITRADE ALGERIE	96 166	96 166
AL SHOUROUK	177 656	177 656
ASSOCIES COMPTE COURANT	60	
DEBITEURS DIVERS	549 116	551 975
CHARGE CONSTATE D'AVANCE	756	
PDTS A RECEVOIR		
<b>Solde Brute</b>	<b>31 303 316</b>	<b>32 286 578</b>
<b>PROVISION / AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>- 28 166 230</b>	<b>-1 186 749</b>
<b>Total</b>	<b>3 137 087</b>	<b>31 099 829</b>

La société a estimé le risque sur les actifs courants à 28 166 230 DT et ce montant a été provisionné. Ce montant est relatif principalement à la provision sur les CCA octroyés aux sociétés du groupe soit pour la somme de 26 430 364 DT et le compte Débiteur Divers pour la totalité soit 549 116 DT.

**Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

La trésorerie (actif) de la société se présente comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
ATB		1 735
STB	3 524	3 801
BTK	61	2 145
ABC	14 281	18 879
ATTIJARI BANK		1 512
BTE		2 557
UBCI	2 498	2 747
AMEN BANQUE		198
BIAT	23 353	3 457
CAISSE	3 070	36
<b>Total</b>	<b>46 788</b>	<b>37 066</b>

**Note sur le Résultat par Action :**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
Résultat de l'exercice	- 59 806 027	-1 890 089
Nombre d'actions	11 874 000	11 874 000
<b>Résultat par Action</b>	<b>-5,037</b>	<b>-0,159</b>

**Note 11 : Capitaux propres :**

Les capitaux propres et passifs se présentent ainsi :

DESIGNATION	2017	Mouvements	2018
-------------	------	------------	------

		de l'exercice	
Capital social	11 874 000		11 874 000
Prime d'émission	30 777 000	25 582	30 802 582
Réserve légale	235 800		235 800
Modifications comptables affectant les résultats reportés	(406 449)	0	(406 449)
Résultats reportés	(4 139 273)	4 139 273	
Réserve Facultative		(6 029 363)	(6 029 363)
Total des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice			
Résultat de l'exercice 2017	(1 890 089)	1 890 089	
Résultat de l'exercice 2018		(59 806 027)	(59 806 027)
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>36 450 988</b>	<b>(59 780 446)</b>	<b>(23 329 456)</b>

### **Note 12 : Emprunts**

Cette rubrique affiche un solde brut de 7 200 000 DT à la clôture de l'exercice 2018, contre 9 000 000 DT à la clôture de l'exercice précédent. Cette variation est détaillée comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
EMPRUNT OBLIGATAIRE	7 200 000	9 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 200 000</b>	<b>9 000 000</b>

Désignation	Principal au 31/12/2017	Mobilisation de crédit d'investissent	Variation : Reclassement Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
EMPRUNT AUPRES ET FIN	9 000 000	0	-1 800 000	7 200 000
<b>Total</b>	<b>9 000 000</b>	<b>0,000</b>	<b>-1 800 000</b>	<b>7 200 000</b>

### **Note 13 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les comptes des fournisseurs se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	752 415	707 991
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	57 455	189 259
<b>Total</b>	<b>809 870</b>	<b>897 250</b>

### **Note 14 : Autres passifs courants :**

Les comptes autres passifs courants se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
PROVISION RC	1 519 050	20 000
RECEVEUR DE FINANCE	1 151 410	679 409
PERSONNEL REMUNERATION DUES	57 499	52 667
TVA/CA NON ENCORE ENCAISSEE	881 994	881 990
C N S S	167 470	113 653
CHARGES A PAYER	62 628	88 932
PROVISION / CONGES	148 235	141 444

CREDITEURS DIVERS		-
COMPTE GROUPE SERVICOM EUROPE	27 194	27 194
ASSOCIES OPERATIONS SUR CAPITAL		-
COMPTE GROUPE SERVIPRINT		-
COMPTE GROUPE SERVITRADE		-
COMPTE GROUPE SERVICOM IT	1 714 902	985 002
COMPTE GROUPE SERVITEL	3 109 405	2 922 373
COMPTE GROUPE SERVICOM HOLDING	409 383	384 758
COMPTE GROUPE SERVILIFT SCI	227 000	213 346
COMPTE GROUPE SERVICOM PREFA	8 473 623	7 963 932
COMPTE GROUPE SERVICOM INDUSTRIE	3 495 766	2 474 969
<b>Total</b>	<b>21 445 559</b>	<b>16 949 670</b>

Nous avons effectué des provisions pour risques relatives au deux taxations d'offices ( 859 MDT et 522 MDT ).

#### **Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se présentent comme ainsi qu'il suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 800 000	1 600 000
BILLETS DE TRESORERIE A COURT TERME		1 000 000
INTERETS COURUS/EMPR OBLIG	400 318	362 253
INTERETS COURUS BT		10 376
ATB	3 162	
AMEN BANQUE	126	
BH	107 336	182 151
ATTIJARI BANK TUNIS	99	
BTE	685 638	
<b>Total</b>	<b>2 996 680</b>	<b>3 154 780</b>

#### **Note 16 : Ventes**

Elles se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
CHIFFRE D'AFFAIRE CORPORATE	243 304	135 420
CA PRESTATION DE SERVICES	1 831 491	2 734 364
VARIATION DES CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	-32 163	-567 747
<b>Total</b>	<b>2 042 632</b>	<b>2 302 037</b>

#### **Note 17 : Autres Produits d'Exploitations**

Ils se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
Reprises sur provision	0	16 237
Subvention d'exploitation	0	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>16 237</b>

**Note 18 : Achats consommés**

Ils se présentent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
ACHATS FOURNITURES & AUTRES APPRO		59 119
VARIATION DES STOCKS		-
SOUS TRAITANCE & PRESTATIONS	55 359	173 014
ACHAT IMPORT		-
MAGASINAGE+TIMBRAGE		-
FRAIS DOUANIER		-
LOCATION & TRANSPORT SUR ACHATS		27 453
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	155	13
GASOIL	40 535	-
ACHAT APPEL D'OFFRES		-
<b>Total</b>	<b>96 049</b>	<b>259 599</b>

**Note 19 : Charges de Personnels**

Elles se présentent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	677 019	910 427
CHARGES SOCIALES LEGALES	52 385	91 932
CNSS RGIME INDEPENDANT	5 619	8 240
<b>Total</b>	<b>735 024</b>	<b>1 010 599</b>

**Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Les Dotations aux Provisions se présentent comme suit :

<b>RUBRIQUE</b>	<b>Provision 2018</b>	<b>Provision 2017</b>
Provisions sur titres de participation		
SERVITRA	17 537 731	0
SERITRADE	5 452 000	0
SERVITEL	1 980 000	0
SERVICOM EUROPE	587 920	0
SERVICOM IT	0	0
SERVILIFT SA	9 940	0
SERVICOM SERVICES	4 940	0
SERVICOM SCI	149 980	0
SERVICOM INDUSTRIE	30	0
SERVIPRINT	12 705	16 024
SERVICOM AFRIQUE		400
Sous total Provisions Titres de Participations	25 735 246	16 424
Provisions sur les comptes courants associés		
SERVITRADE ALGERIE	0	837 095
SERVITRA	25 685 203	0

SERVILIFT SA	101 688	0
SERVICOM SERVICES	473 473	0
SERVICOM SCI	170 000	0
<b>Sous total Provisions sur les comptes courants associés</b>	<b>26 430 364</b>	<b>837 095</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	7 890	10 857
Provisions Clients	5 863 334	1 401 000
Dotations aux provisions pour risque Fiscal	1 499 050	0
Dotations aux provisions Débiteurs Divers	549 116	0
Dotations aux provisions résorption charge à payer	152 500	152 500
Dotations aux provisions fournisseurs Débiteurs	0	1 801
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>60 237 500</b>	<b>2 419 677</b>

*Voir en Annexe 2 Dotations aux amortissements*

### **Note 21 : Autres charges d'exploitation**

Ils se présentent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
ENTRETIENS ET REPARATIONS		193
PRIMES D'ASSURANCE	3 587	5 198
HONORAIRES	96 001	80 003
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	7 872	3 389
DEPLACEMENTS MISSIONS		117
RECEPTION	1 200	4 185
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATION	5 828	8 608
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	15 804	15 848
COMM/OPERATION FINANCIERE	36 275	47 222
TFP	11 042	14 188
FOPROLOS	5 521	7 094
TCL	3 227	2 616
DROIT D'ENREG&TIMBRES	1 125	2 346
TAXES/VEHICULES		1 180
DROIT DE MUNICIPALITE	59	39
<b>Total</b>	<b>187 542</b>	<b>192 226</b>

### **Note 22 : Charges Financières**

Elles se présentent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
INTÉRÊTS DECUVERT MOBILISE	34 558	31 302
INTÉRÊTS / OC		-

AUTRES CHARGES FINANCIERES		192 694
PERTE/CHANGES		-
Total des Intérêts financiers liés à l'exploitation	34 558	223 996
INTÉRÊTS / BT	53 455	121 782
INTERET/PRET A PAYER FILIALES	1 278 579	1 127 544
RESORPTION FRAIS / EO	55 947	70 218
INTÉRÊTS / EMPRUNT OBLIGATAIRE	894 482	862 929
<b>Total des Intérêts financiers liés au financement des sociétés du groupe</b>	<b>2 282 464</b>	<b>2 182 473</b>
<b>Total des Charges financières</b>	<b>2 317 021</b>	<b>2 406 469</b>

**Note 23 : Produits financiers**

Ils se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
PRODUITS FINANCIERS / SICAV	1 224	2 007
INTERETS / COMPTES COURANTS / FILIALES	1 751 040	2 168 357
<b>Total</b>	<b>1 752 264</b>	<b>2 170 364</b>

**Note 24 : Autres gains**

Ils se présentent comme suit :

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
DIVERS GAINS	16 998	- 2 315
<b>Total</b>	<b>16 998</b>	<b>- 2 315</b>

**Note 25 : Autres pertes ordinaires**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
DIVERS PERTES ORDINAIRES	-20 037	-42 594
PERTE EXCEPTIONNELLE	-20 016	-40 107
<b>Total</b>	<b>-40 053</b>	<b>-82 701</b>

**Note 26 : Variation des créances :**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2017	7 083 852	6 381 878
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2018	- 9 522 027	- 7 083 852
VARIATION DES CREANCES	2 438 175	- 701 974

**Note 27 : Variation des autres actifs courants**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2017	32 286 578	21 721 732
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2018	- 31 303 316	- 32 286 578
<b>VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>- 983 262</b>	<b>- 10 564 846</b>



**Note 28 : Variation des Fournisseurs**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2017	- 897 250	-1 759 818
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2018	809 870	897 250
<b>VARIATION DES FOURNISSEURS</b>	<b>- 87 380</b>	<b>- 862 568</b>

**Note 29 : Variation des Autres Passifs Courants**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2017	- 16 949 670	-25 155 697
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2018	21 445 559	16 949 670
<b>VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>4 495 889</b>	<b>- 8 206 027</b>

**Note 30 : Décaissements sur acquisition d'immobilisation Corporelles et Incorporelles**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 574
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 574</b>

**Note 31 : Décaissements affectés au remboursement des emprunts**

Rubrique	Solde 2018	Solde 2017
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / AQUIS LEASING	-	586
Remboursement Billets de trésorerie	1 000 000	2 500 000
Emprunt obligataire	1 600 000	1 600 000
<b>Total</b>	<b>2 600 000</b>	<b>4 100 586</b>

**Note 32 Trésorerie de clôture**

Trésorerie à la clôture	Solde 2018	Solde 2017
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	46 788	37 066
PLACEMENTS SICAV	50 513	49 294
CONCOURS BANCAIRES	- 796 362	-182 153
<b>Total</b>	<b>-699 062</b>	<b>-95 793</b>

**Note 33 : Evènements postérieurs à la date de clôture :**

L'année 2019 a été marquée par :

- Le non-respect du fonds d'investissement GEM de ses obligations contractuelles vis-à-vis de Servicom. Une demande d'arbitrage a été introduite par deux cabinets d'avocats « Viguié Schmidt & Associés » (Paris) et « DW » (Londres) à la London Court of International Arbitration (LCIA) en date du 12 mars 2019. La requête porte sur un dédommagement d'un montant de 60 MDT. Un expert indépendant (le cabinet FTI) a été nommé afin de confirmer le montant du dédommagement réclamé par la société Servicom S.A Le jugement est attendu courant du premier semestre de l'année 2020.

- Le changement au niveau de la gouvernance du groupe. A la suite de la démission de Mr Majdi Zarkouna de ses fonctions de Président Directeur Général de la société Servicom SA, le Conseil d'Administration de la société en date du 08/02/2019 a décidé de nommer Mr Mourad Dimassi (anciennement Directeur Général Adjoint de Servicom SA) en tant que Président Directeur Général de la société.
- La reprise soutenue des ventes en climatisation et ascenseurs avec un regain, notable, de la confiance des clients et la signature de plusieurs nouveaux projets, importants, par les sociétés Servitrade (filiale de Servicom représentant de la marque Hitachi en climatisation et chauffage en Tunisie) et Servicom Industrie (filiale de Servicom fabricant et installateur d'ascenseurs).
- La finalisation de la mise en place d'un nouveau système d'information totalement intégré permettant à la société d'optimiser au mieux ses choix stratégiques en donnant aux utilisateurs une information fiable et efficace en temps réel.
- La mise en liquidation définitive de la société Servicom IT, filiale de Servicom qui était active dans la distribution d'équipements de téléphonie.

**L'année 2020 a été marquée par l'évènement COVID-19 en effet:**

- 1- Les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2018 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au mois de mars 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêtés des états financiers de l'exercice 2018 par le Conseil d'Administration, la direction du Groupe n'a pas connaissance précises sur l'impact de cette crise sur son explication et a entamé la mise à jour de ses budgets tenant compte des éléments qu'elle détient à ce jour.
- 2- Contrôle fiscal pour les années 2016 à 2018 : Le contrôle a été suspendu à cause du COVID-19. A la date d'arrêtés des présent états financiers, la société n'a pas encore reçu la notification des résultats de ce contrôle fiscal.

## Annexe 1 : Les titres de participations

Libellé	Titres de participations 2018	Provisions Constituées à fin 2018	Solde Net Provisions à fin 2018	% Détection au 31/12/18
SERVITRA	17 537 731	17 537 731	0	99.99%
SERVITRADE	10 903 962	5 602 008	5 301 954	100.00%
SERVITEL	2 199 950	1 980 000	219 950	64.70%
INDUSTRIE	10	0	10	0.00%
SERVICOM PREFA	10	0	10	0.00%
SERVIPRINT	186 144	186 144	0	45.93%
SERVILIFT SA	9 940	9 940	0	99.40%
SERVICOM SCI	149 980	149 980	0	99.90%
SERVICOM IT	0	0	0	0.00%
SERVICOM GIE	400	400	0	33.33%
SERVICOM SERVICES	4 940	4 940	0	98.80%
EUROPE	587 920	587 920	0	98.46%
CHOUROUK	212 825	212 825	0	65.00%
Participation SIRTTP	44 750	44 750	0	45.93%
<b>Total général</b>	<b>31 838 562</b>	<b>26 316 638</b>	<b>5 521 924</b>	

## Annexe 2 : Tableau d'amortissements

Libellé	Taux d'amort.	Valeur Brute				Amortissements				VCN
		31/12/2017	Acqui. 2018	Cessions 2018	31/12/2018	31/12/2017	Dotations	Régularisations/Cess.	31/12/2018	31/12/2018
LOGICIEL	33,3%	2 585	-	-	2 585	2 585	-	-	2 585	-
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>2 585</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 585</b>	<b>2 585</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 585</b>	<b>-</b>
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	33,3%	1 114	-	-	1 114	1 114	-	-	1 114	-
MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIEL	10%	65 863	-	-	65 863	58 700	1 820	-	60 520	5 344
AGENCEMENT & AMENAGEMENT	10%/20%	9 344	-	-	9 344	8 574	138	-	8 712	632
MATERIEL DE TRANSPORT	12,5%	72 222	-	40 325	31 897	58 856	3 716	40 849	21 724	10 173
EQUIPEMENT DE BUREAU	10% / 14,3%	42 576	-	-	42 576	39 240	618	-	39 858	2 718
MATERIEL INFORMATIQUE	33,3% / 14,3%	184 130	-	-	184 130	181 497	1 610	-	183 107	1 023
MATERIEL ELECTRONIQUE	33,3% / 15%	8 839	-	-	8 839	8 839	-	-	8 839	-
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>384 088</b>	<b>-</b>	<b>40 325</b>	<b>343 763</b>	<b>356 821</b>	<b>7 901</b>	<b>40 849</b>	<b>323 873</b>	<b>19 890</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>		<b>386 673</b>	<b>-</b>	<b>40 325</b>	<b>346 348</b>	<b>359 406</b>	<b>7 901</b>	<b>40 849</b>	<b>326 458</b>	<b>19 890</b>

### Annexe 3 : Engagements Hors Bilan

#### Cautions reçues des banques :

Banque	Tableau récapitulatif des utilisations des cautions (milliers de Dinars)				
	Caution d'avance	Caution Définitive	Caution de retenue de garantie	Autre	Total utilisé
ATB	14	229	82		325
BH		43	44	2	89
BTK		28	16		44
UBCI		11			11
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>311</b>	<b>142</b>	<b>2</b>	<b>469</b>

#### Autres cautions reçues :

- Cautions solidaires de Mr Majdi Zarkouna pour la totalité des engagements bancaires de la société.

#### Cautions données :

Cautions solidaires de la société SERVICOM pour couvrir la totalité des crédits des sociétés du groupe Servicom auprès de leurs bailleurs de fond

## **SERVICOM SA**

65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

### **Rapport général des Commissaires aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de la société **SERVICOM SA**,

#### **Rapport sur l'audit des états financiers**

##### **Opinion avec réserve**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SERVICOM SA** qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018 faisant apparaître un total de 9 122 652 dinars , l'état de résultat faisant apparaître une perte nette de (59 806 027) dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie négative de fin de période de (699 062) dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 Octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Fondement de l'opinion avec réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

### **1- Engagements hors bilan**

Selon l'annexe 3 « Engagements hors bilan », la société **SERVICOM SA** a donné des cautions solidaires pour couvrir la totalité des dettes bancaires des sociétés du groupe **Servicom**.

Vu les difficultés économiques et de trésorerie rencontrées par les différentes filiales, notamment **SERVITRA** (en redressement judiciaire) et **SERVICOM IT** (Mise en faillite), il existe un risque important que certaines garanties données soient activées.

D'un autre côté, la société a reçu elle-même un engagement solidaire de la part de son précédent directeur général, pour garantir ses dettes bancaires.

L'annexe 3 ne détaille pas le volume des engagements couverts par la société **SERVICOM SA** au profit des sociétés du groupe, ce qui ne permet pas de donner une information financière complète et pertinente aux lecteurs des états financiers et d'identifier une éventuelle provision pour risques et charges.

## **Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

### **1- Situation de la filiale **SERVITRA****

La filiale **SERVITRA** est en phase de redressement judiciaire selon la publication au JORT du 04 Avril 2019. La société a connu des difficultés financières et s'est trouvé en cessation de paiement, par conséquent :

- Les titres détenus dans le capital de cette société s'élèvent à 17 537 731 TND sont totalement provisionnés au 31/12/2018.
- La créance envers cette société s'élève à 25 685 203 TND est totalement provisionnée au 31/12/2018.

La société **SERVICOM SA** a donné sa garantie pour l'ensemble des dettes bancaires de sa filiale.

## 2- Affaire GEM

La note 33 « Evénements postérieurs à la date de clôture », qui décrit que le fonds d'investissement GEM n'a pas respecté ses obligations contractuelles vis-à-vis de Servicom.

Le fond d'investissement GEM Global Yield Fund LLC SCS avait signé le 29/10/2018 avec SERVICOM HOLDING un accord d'investissement d'un montant total de 37.2 millions de dinars.

Une demande d'arbitrage a été introduite par deux cabinets d'avocats « Viguié Schmidt & Associés » (Paris) et « DW » (Londres) à la London Court of International Arbitration (LCIA) en date du 12 mars 2019.

La requête porte sur un dédommagement d'un montant de 60 MDT. Un expert indépendant (le cabinet FTI) a été nommé afin de confirmer le montant du dédommagement réclamé par la société Servicom S.A Le jugement est attendu courant du premier semestre de l'année 2020

A la date de signature du présent rapport, ces affaires suivent leurs cours devant les juridictions compétentes, et l'issue finale ne peut pas être estimée de façon précise.

## 3- Contrôles fiscaux

La note 14 « Autres passifs courants », qui comporte une provision pour risques et charges au titre des dettes fiscales :

- La société « Servicom SA » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie sur l'impôt sur les sociétés et l'acompte provisionnel au titre de la période allant de 2010 à 2013. Une taxation d'office a été adressée à la société faisant ressortir un redressement fiscal de l'ordre de 859 KDT.
- La société « Servicom SA » a fait également l'objet d'une vérification fiscale approfondie sur les retenues à la source et le TVA collectée au titre des déclarations mensuelles allant de 07/2017 à 12/2017. Une taxation d'office a été adressée à la société faisant ressortir un redressement fiscal de l'ordre de 557 KDT.

Les affaires suivent actuellement leurs cours devant les juridictions compétentes, et sont totalement provisionnés au niveau des états financiers au 31 décembre 2018.

**Sur la base des informations disponibles à la date de signature du présent rapport, l'impact définitif de ces contrôles ne peut pas être estimé de façon précise. Une provision pour le montant total a été constatée en couverture dudit risque.**

D'autre part, la société a reçu, en date du 21 Février 2020, une notification de contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2016 à 2018 ; les travaux des contrôleurs ont été suspendus à cause des événements COVID-19.

**Sur la base des informations disponibles à la date de signature du présent rapport, l'impact définitif de ces contrôles ne peut pas être estimé de façon précise.**

## 4- Emprunts obligataires

La note 11 des états financiers relative aux emprunts et dettes assimilés :

Faisant suite aux difficultés financières rencontrées par la société principalement de trésorerie, l'assemblée générale spéciale des obligataires du 01 octobre 2019 a décidé de restructurer la cotation de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » selon les conditions suivantes :

Libellés de l'emprunt	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
SERVICOM 2016 Fixe	11,6	5	100	AP annuel	70 000	12/12/2019	12/12/2020	12/12/2024
SERVICOM 2016 Variable	TMM+4,6	5	100	AP annuel	20 000	12/12/2019	12/12/2020	12/12/2024

Il est à noter que les échéances dues au mois de Mars 2019 et août 2019 sont comptabilisées parmi les concours bancaires et les autres passifs financiers (comme présenté dans la note 15). Suite au rééchelonnement, le montant de 1 800 000 TND devrait être présenté avec les emprunts à long terme.

#### **5- Impact de la crise sanitaire COVID-19**

Nous attirons votre attention sur la note 33 « Evénements postérieurs à la date de clôture » des états financiers, qui décrit les effets éventuels suite à la survenance de la crise liée au corona virus Covid-19.

S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2018, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes arrêtés le 31 décembre 2018. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices ultérieurs

**Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.**

#### **Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation**

- Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers, qui indique que les capitaux propres de la société après résultat de l'exercice présentent un solde négatif de 23 329 456 dinars au 31 Décembre 2018. Ils sont, par conséquent, inférieurs à la moitié du capital social à la suite du cumul des pertes subies.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes afin de régulariser cette situation.

- D'autre part, La société assure le rôle de holding détenant l'ensemble des participations du groupe dont Servitra SA qu'elle détient en totalité, et sur laquelle elle a une créance en compte courant associé et en compte clients totalisant 29 107 KDT au 31/12/2018.

Suite à la détérioration de la situation de SERVITRA (arrêt d'activité et entrée en redressement judiciaire, résiliation des marchés, non recouvrement des créances auprès de l'état, réévaluation des immobilisations, prise en compte de passifs latents...) des ajustements ont affecté significativement la situation de SERVICOM SA.

- SERVITRA SA est sous règlement judiciaire tel que prévu par la loi n°2016-36 du 20 avril 2016 relative aux procédures collectives, selon la publication au JORT du 04 Avril 2019. Ainsi, les états financiers de Servitra au 31/12/2018 ont été préparés selon la valeur liquidative.
- Il est à noter aussi que, Servicom SA, jouant le rôle de holding, garantit un ensemble d'engagements des filiales dont certaines connaissent des difficultés ce qui pourrait engendrer des risques latents significatifs.  
Rappelons que l'une des filiales « SERVICOM IT, a été mise en faillite par décision du juge en date du 09 Janvier 2020.
- S'ajoutent à ces événements, les effets éventuels suite à la survenance de la crise liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2018, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes arrêtés le 31 décembre 2018. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, et les résultats de la société et de l'ensemble du groupe au titre de l'exercice 2020 et les exercices ultérieurs.
- D'un autre côté, la société SERVICOM SA connaît des difficultés financières principalement de trésorerie, et de ce fait elle a demandé le rééchelonnement des 2 échéances de 2019 de l'emprunt obligataire.  
L'assemblée générale spéciale des obligataires du 01 octobre 2019 a décidé de restructurer la



cotation de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » selon de nouvelles conditions (présentées ci-dessus dans le paragraphe d'observation).

**Compte tenu des faits mentionnés ci-dessus, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.**

**Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.**

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite des questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » et de la section « Incertitude significative sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### **1 : Evaluation des titres de participation**

##### **Risque identifié :**

Les titres de participation s'élèvent à 31 838 563 dinars au 31 décembre 2018 comme indiqué dans la note 3 « Titres de participation ».

Etant une société Holding, les immobilisations financières présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (3), les immobilisations financières sont constituées principalement par des titres de participation, dont la valeur comptable nette de provision s'élève au 31 décembre 2018 à 5 521 924 dinars.

En se référant à la norme comptable 7 « Placements » et à la note « 6 » des états financiers, la valeur d'usage est estimée par la Direction comme suit :

- Pour les sociétés qui n'ont pas encore démarré leur activité, ou qui sont en veilleuse :

A la date d'arrêté des comptes, les titres de participation sont valorisés au minimum entre la valeur nette comptable des titres de participation et la situation nette comptable de la filiale détenue.

- Pour les sociétés ayant une activité :

Les titres détenus dans ces sociétés sont valorisés sur la base de la valeur de marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Ainsi, la Direction s'appuie essentiellement sur les informations communiquées par les filiales se rapportant sur leurs situations financières actuelles, en se référant notamment aux derniers états financiers audités et à leurs perspectives futures, pour apprécier l'existence d'un indice de dépréciation, qui, par la suite, mérite d'être provisionné ou non. En outre, elle a pris en considération l'effet de synergie entre les différentes sociétés du groupe opérant dans un secteur compatible.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société « Servicom SA » et du jugement

nécessaire à l'appréciation de la valeur à déprécier.

**Notre réponse :**

Nos travaux d'audit ont permis de :

- Apprécier les procédures de contrôle mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres de participation ;
- Vérifier la méthode d'évaluation adoptée par la société et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres de participation au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- et vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

**2 : Evaluation des comptes intergroupes**

**Risque identifié :**

Les sociétés du groupe Servicom réalisent entre elles des opérations d'achats-ventes et de prêts-emprunts. L'impact de ces mouvements réciproques au cours de l'exercice 2018 sur les comptes de la société « Servicom SA » s'établit à :

- Un solde client de 3 421 564 dinars composé principalement par les refacturations des frais de support à la filiale Servitra.
- Un solde débiteur de 29 276 191 dinars comptabilisé parmi les autres actifs courants, et composé de plusieurs opérations de prêts et de facturations intergroupe.
- Un solde créditeur de 17 457 273 dinars comptabilisé parmi les autres passifs courants correspondant à des emprunts et des facturations intergroupe.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé d'audit compte tenu de la valeur importante des transactions intergroupe durant l'exercice 2018.

**Notre réponse :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La collecte d'information sur l'identité des parties liées, sur la nature des relations entre les différentes parties liées, sur toute opération conclue avec les parties liées courant la période, son type et objet ;
- Tester l'efficacité et l'application des contrôles mis en place par la direction pour identifier, comptabiliser et communiquer les relations et opérations avec les parties liées ;
- Inspection et analyse des documents comptables, contractuels ou autres documents en relation avec les opérations conclues entre les parties liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Les informations financières sont concordantes, toutefois, le rapport de gestion ne mentionne pas des faits importants tels que la démission du directeur général Majdi Zarkouna, et ne mentionne pas le retard dans l'arrêté des états financiers et ses raisons.

Le rapport de gestion du conseil d'administration est arrêté le 23 Octobre 2020. S'agissant des événements survenus et relatifs à la pandémie COVID-19 et qui constituent des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états financiers, la direction nous a affirmé qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout

au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

#### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :**

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au titre des exercices 2018 et 2019 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2019 et 30 juin 2020, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

### **Régularité des comptes de la société**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à la vérification de la régularité de la tenue des comptes de la société conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

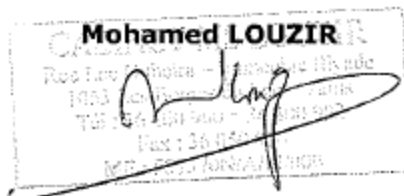
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de la société eu égard à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 05 Novembre 2020**

### **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir - Membre de  
DTTL**



**Cabinet Islem RIDANE**



## **SERVICOM SA**

65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

### **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nos investigations ont révélé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de cet article.

#### ***A- Conventions et opérations nouvellement réalisées***

Nous n'avons décelé aucune nouvelle convention conclue durant l'exercice 2018.

#### ***B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Conventions conclues avec SERVICOM PREFA : Le compte courant SERVICOM PREFA présente un solde créditeur de 8 473 623 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 637 115 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM HOLDING : Le compte courant SERVICOM HOLDING

présente un solde créditeur de 409 383 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 30 781 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM SCI : Le compte courant SERVICOM SCI présente un solde débiteur de 212 081 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 15 946 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM IT : Le compte courant de SERVICOM IT présente un solde créditeur de 1 714 902 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 105 939 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVITEL : Le compte courant SERVITEL présente un solde créditeur de 3 109 405 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 233 790 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVITRA : Le compte courant SERVITRA présente un solde débiteur de 25 685 203 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 1 681 147 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVITRADE : Le compte courant SERVITRADE présente un solde débiteur de 1 756 877 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 5 396 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVIPRINT : Le compte courant SERVIPRINT présente un solde débiteur de 27 653 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 2 079 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM INDUSTRIE : Le compte courant SERVICOM INDUSTRIE présente un solde créditeur de 3 495 766 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 250 996 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM AFRIQUE : Le compte courant SERVICOM AFRIQUE présente un solde débiteur de 4 465 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 336 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVILIFT SA : Le compte courant SERVILIFT SA présente un solde débiteur de 101 688 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 7 646 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVICOM SERVICES : Le compte courant SERVICOM SERVICES présente un solde débiteur de 473 473 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 35 599 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVILIFT SCI : Le compte courant SERVILIFT SCI présente un solde créditeur de 227 000 DT au 31 décembre 2018. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 17 068 DT au cours de l'exercice 2018.

Compte courant SERVIRAMA : Le compte courant SERVIRAMA présente un solde débiteur de 740 929 DT au 31 décembre 2018.

Compte courant AL SHOUROUK : Le compte courant AL SHOUROUK présente un solde débiteur de 177 656 DT au 31 décembre 2018.

Compte courant SERVICOM EUROPE : Le compte courant SERVICOM EUROPE présente un solde créditeur de 27 194 DT au 31 décembre 2018.

Compte courant SERVITRADE ALGERIE : Le compte courant SERVITRADE ALGERIE présente un solde débiteur de 96 166 DT au 31 décembre 2018

*Les transactions avec les sociétés du groupe sont détaillées comme suit (en DT):*

Société (en DT)	Ventes HT 2018	Achats HT 2018	Solde client 2018	Solde fournisseur 2018
SERVITRA	1 831 470	-	3 473 669	-
SERVICOM IT	-	524	-	-
<b>Solde de clôture 31/12/2018</b>	<b>1 831 470</b>	<b>524</b>	<b>3 473 669</b>	<b>0</b>

**C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

C.1 - Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 26 octobre 2017. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de l'ordre de 193 750 dinars servie par la société Servicom SA.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du conseil d'administration du 10 juillet 2017. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de l'ordre de 60 000 dinars servie par la société SERVITRA.

C.2 - Les obligations et engagements de la société SERVICOM SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

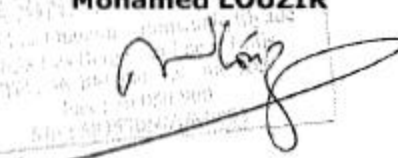
	<b>P.D.G</b>	
	<b>Charges de l'exercice Passif au 31/12/2018</b>	
Avantages à court terme	294 523	32 292
<b>Total</b>	<b>294 523</b>	<b>32 292</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 05 Novembre 2020**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir - Membre de  
DTTL**

**Mohamed LOUZIR**  


**Cabinet Islem RIDANE**

**Islem RIDANE**  
  




## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **SERVICOM**

65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I – Tunis

La société SERVICOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 novembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL) et Mr Islem RIDANE.

**BILAN CONSOLIDE**  
(Exprimé en dinars)

		Exercice clos au 31 décembre	
	Notes	2018	2017
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		615 950	421 669
Moins : Amortissements		- 543 256	- 123 047
	1	<u>72 694</u>	<u>298 622</u>
Immobilisations corporelles		32 323 500	35 350 466
Moins : Amortissements		- 23 223 491	- 14 737 315
	2	<u>9 100 009</u>	<u>20 613 151</u>
Participations mises en équivalence		-	-
Immobilisations Financières		1 877 285	1 900 481
Moins : Provisions		- 1 492 961	- 1 492 961
	3	<u>384 325</u>	<u>407 520</u>
<b>Total des actifs Immobilisés</b>		<u><b>9 582 589</b></u>	<u><b>21 319 293</b></u>
Autres actifs non courants	4	1 431 238	1 316 795
Actifs d'impôt différés		-	11 195
<b>Total des Actifs non courants</b>		<u><b>10 988 266</b></u>	<u><b>22 647 283</b></u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		13 227 137	10 351 396
Moins: provisions		- 1 539 515	- 102 352
	5	<u>11 687 622</u>	<u>10 249 044</u>
Clients et comptes rattachés		50 067 267	68 983 509
Moins: provisions		- 36 896 250	- 4 909 705
	6	<u>13 171 017</u>	<u>64 073 805</u>
Autres Actifs courants		14 022 680	17 575 785
Moins: provisions		- 3 069 451	- 1 646 060
	7	<u>10 953 229</u>	<u>15 929 725</u>
Placements et autres actifs financiers	8	121 825	49 294
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 487 585	1 895 544
<b>Total des Actifs Courants</b>		<u><b>37 421 278</b></u>	<u><b>92 197 412</b></u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u><b>48 409 544</b></u>	<u><b>114 844 694</b></u>

**BILAN CONSOLIDE**  
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2018	2017
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social		11 874 000	11 874 000
Réserves Consolidées	-	10 962 521	11 782 876
Ecart de conversion		146 198	75 786
Autres capitaux propres consolidés		30 802 582	30 802 582
<b>Capitaux Propres - Part du Groupe</b>		<b>31 860 259</b>	<b>54 535 244</b>
Intérêts des minoritaires		1 480 286	1 503 860
<b>Capitaux Propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>33 340 546</b>	<b>56 039 104</b>
Résultat de l'exercice : Part du Groupe	-	66 034 208	- 15 079 133
Résultat de l'exercice : Intérêts des minoritaires	-	113 767	24 505
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>10</b>	<b>- 32 807 429</b>	<b>40 984 476</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes assimilées	11	17 980 633	12 534 441
Provisions pour risques et charges		3 024 233	2 811 690
Passifs d'impôt différés		-	-
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>21 004 866</b>	<b>15 346 131</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	13 695 183	9 167 122
Autres passifs courants	13	22 470 609	19 885 410
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	24 046 315	29 461 555
<b>Total des passifs Courants</b>		<b>60 212 107</b>	<b>58 514 088</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>81 216 973</b>	<b>73 860 219</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>48 409 544</b>	<b>114 844 694</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	15	20 633 549	49 822 893
Autres produits d'exploitation		831	449 006
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>20 634 380</b>	<b>50 271 899</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation de stock des produits finis	16	140 968	
Achats consommés	17	23 950 973	33 173 006
Charges de personnel	18	4 097 442	5 890 706
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	47 240 977	11 527 268
Autres charges d'exploitation	20	3 301 577	8 001 690
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>78 731 937</b>	<b>58 592 670</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 58 097 557</b>	<b>- 8 320 771</b>
Charges financières nettes	21	- 7 128 179	- 6 649 386
Produits des placements		6 540	5 011
Autres gains ordinaires	22	448 766	352 570
Autres pertes ordinaires	23	- 1 346 988	- 363 591
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>- 66 117 418</b>	<b>- 14 976 166</b>
Impôt sur les sociétés	24	- 30 557	- 111 864
Impôts différés		-	3 199
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>- 66 147 975</b>	<b>- 15 084 832</b>
Eléments extraordinaires		-	30 203
<b>Résultat net</b>		<b>- 66 147 975</b>	<b>- 15 054 629</b>
<i>Résultat Net - Part du groupe</i>		<i>- 66 034 208</i>	<i>- 15 079 133</i>
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	10	<i>- 113 767</i>	<i>24 505</i>
Effet des modifications comptables		-	-
<b>Résultat net</b>		<b>- 66 147 975</b>	<b>- 15 054 629</b>

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		- 66 147 975	- 15 054 629
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		46 909 582	11 527 268
Reprise sur amortissement		- 1 606 648	
- Résorption Frais préliminaires et charges à répartir		331 395	- 88 137
- Variation des impôts différés			- 3 199
- Changement du périmètre de consolidation			- 509 857
- Plus / moins values sur cession d'immobilisations			- 125 583
- Intérêts courus		27 689	- 271 347
- Reprise provisions			- 449 006
- Variations des :			
- Stocks		3 402 025	- 32 463
- Créances		12 638 476	4 395 440
- Autres actifs courants		3 553 105	- 8 351 270
- Fournisseurs et autres dettes		5 737 870	- 12 157 315
Ecart de conversion		72 696	
Modifications comptables		- 7 701 662	
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		<b>- 2 783 448</b>	<b>- 21 120 099</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.		- 296 666	- 1 373 473
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières			- 108 563
Décaissements sur acquisition des autres actifs non courants		- 411 127	590 401
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		3 129 352	860 234
Encaissements provenant des immobilisations financières		23 195	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>2 444 754</b>	<b>- 31 400</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			18 000 000
Décaissements affectés au remboursement des emprunts		- 2 941 450	- 11 386 504
Encaissements provenant des emprunts		9 376 000	-
Décaissements affectés au remboursement des BT		- 1 000 000	
Variation de la situation nette			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>5 434 550</b>	<b>6 613 496</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>5 095 856</b>	<b>- 14 538 002</b>
Trésorerie au début de l'exercice		- 23 194 402	- 8 656 399
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>- 18 098 546</b>	<b>- 23 194 402</b>

## Notes aux états financiers consolidés :

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du groupe Servicom sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées par le système Comptable Tunisien dont notamment :

- La norme comptable générale n° 01 ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprise (NCT 38)

### 2- Date de clôture :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2018.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

### 3- Bases de mesure

Les états financiers du Groupe SERVICOM sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

### 4- Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe SERVICOM comprend :

- La société mère : SERVICOM S.A.
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles SERVICOM SA exerce un contrôle exclusif ;

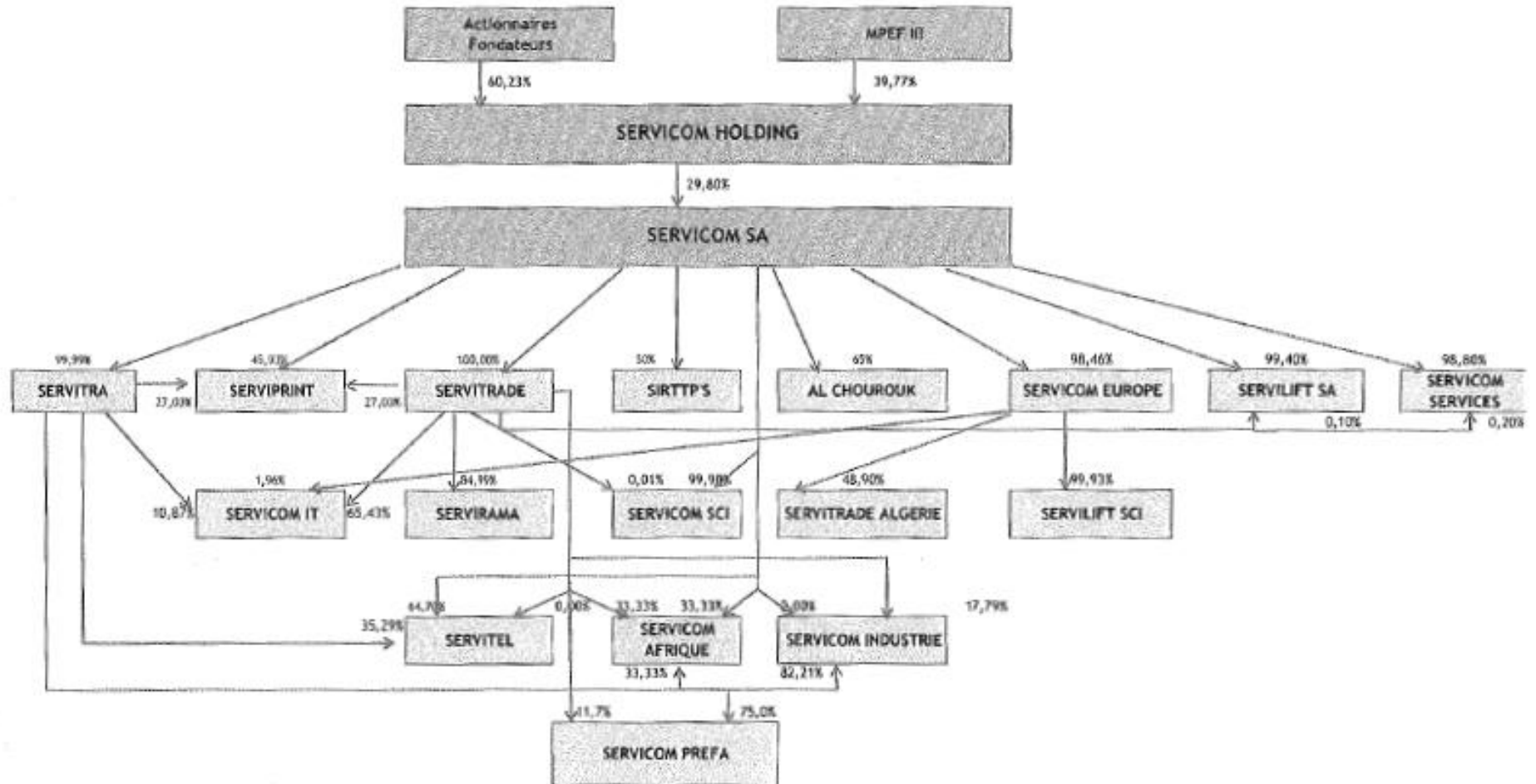
Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SERVICOM :

DENOMINATION SOCIALE	Forme juridique	Pays	Activité	Capital	Qualité	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation (*)
SERVICOM (société mère)	SA	Tunisie	Télécommunications	11 874 KDT	Mère	100%	100%	IG
SERVITRADE	SA	Tunisie	Chauffages, climatisation et Ascenseurs	10 500 KDT	Filiale	99,99%	99,99%	IG
SERVITRA	SA	Tunisie	Travaux publics	16 345 KDT	Filiale	99,99%	99,99%	IG
SJRTTP-SERVICOM	SARL	Tunisie	Travaux publics	70 KDT	Coentreprise	50%	50%	IP
SERVIPRINT	SA	Tunisie	Imprimerie, Bureautique et formation	370 KDT	Filiale	100%	99,99%	IG
SERVICOM IT	SA	Tunisie	GPS et téléphonie mobiles	2 300 KDT	Filiale	78%	78,26%	IG
SERVIRAMA	SA	Maroc	Chauffages et climatisation et Ascenseurs	5 000 KMAD	Filiale	85,00%	84,99%	IG
SERVITEL	SA	Tunisie	Télécommunications	3 400 KDT	Filiale	100,00%	100,00%	IG
SERVICOM SCI	SARL	Tunisie	Commerce international	150 KDT	Filiale	100%	99,99%	IG
SERVICOM EUROPE	SARL	France	Ascenseurs	260 KEUR	Filiale	98,50%	98,46%	IG
SERVILIFT SCI	SARL	Tunisie	Commerce international	150 KDT	Filiale	98%	99,93%	IG
SERVILIFT SA	SA	Tunisie	Fabrication d'Ascenseurs	10 KDT	Filiale	99%	99,50%	IG
SERVICOM SERVICES	SARL	Tunisie	Bureau d'études	5 KDT	Filiale	99%	98,80%	IG
SERVITRADE ALGERIE	SPA	Algérie	Chauffages et climatisation	5 000 KDZD	Filiale	48%	48,9%	IG
SERVICOM INDUSRTIE	SA	Tunisie	Fabrication d'Ascenseurs	8 150 KDT	Filiale	100%	100%	IG
SERVICOM AFRIQUE	SARL	Tunisie	Groupement d'intérêt économique	1 200 DT	Filiale	100%	100%	IG
SERVICOM PREFA	SA	Tunisie	Groupement d'intérêt économique	7 500 KDT	Filiale	86,7%	86%	IG

(\*) Méthodes de consolidation / IG: Intégration Globale / IP: Intégration proportionnelle

Les sociétés présentant les caractéristiques de filiales et n'ayant pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité de l'information financière sur ces sociétés est la société ALCHOUROUK en LYBIE, SERVIRAMA au MAROC et SERVITRADE ALGERIE en ALGERIE.

Par ailleurs, la structure du groupe au 31/12/2018 se présente comme suit :



La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par SERVICOM.

**5- Principes comptables de présentation et d'évaluation**

Les comptes du Groupe SERVICOM sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au niveau de la consolidation en Tunisie. Les comptes annuels consolidés reposent sur le principe des coûts d'acquisition historique.

**6- Méthodes spécifiques à la consolidation**

**6.1 Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant, l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition, doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

**6.2 Soldes et opérations réciproques**

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part, les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

**7- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

**7.1 Homogénéisation des méthodes comptables**



Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

## 7.2 Elimination des soldes et transactions intragroupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées sont principalement portées sur :

- Des comptes courants et soldes entre sociétés du Groupe ;
- Des charges et produits financiers des comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Des ventes et achats de produits et services réalisés entre les sociétés du Groupe.

## 8- Déconsolidation des filiales

Les sociétés présentant les caractéristiques de filiales et n'ayant pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité de l'information financière sur ces sociétés: il s'agit de la filiale au Maroc SERVIRAMA et de SERVITRADE ALGERIE.

La société a provisionné la totalité de la valeur des participations ainsi que le compte courant actif correspondant.

### IV- Informations détaillées :

#### Note 1 et 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 32 965 009 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	VALEURS D'ACQUISITION			TOTAL 2018	AMORT CUMULES 12/31/2018	VCN 12/31/2018
		VALEURS AU 31/12/2017	ACQUISITION 2018	CESSIONS/REGUL 2018			
Logiciel informatique	33,33%	165 783	42 031	-	207 814	135 120	72 694
Goodwill	5%	255 887	-	152 249	408 136	408 136	-
<b>S.Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>421 670</b>	<b>42 031</b>	<b>152 249</b>	<b>615 950</b>	<b>543 256</b>	<b>72 694</b>
Petit matériel d'exploitation	33%	1 114	-	-	1 114	1 114	0
Matériel et outillage industriel	10%	2 012 634	63 861	-	2 076 495	1 275 424	801 072
Agencement aménagement	10%	3 381 714	181 065	-	3 562 779	2 807 461	755 318
Equipements de bureau	10% et 14,28%	839 420	-	44 842	794 578	636 044	158 533
Matériel informatique	14,28% et 33,33%	1 097 731	9 709	-	1 107 440	1 012 355	95 085
Matériel électronique	15%	8 839	-	-	8 839	8 839	0
Matériel de transport	12,50%	27 851 584	-	3 079 329	24 772 255	17 482 254	7 290 001
Immobilisations en cours	-	157 430	-	157 430	-	-	-
<b>S.Total des immobilisations corporelles</b>		<b>35 350 466</b>	<b>254 635</b>	<b>3 281 601</b>	<b>32 323 499</b>	<b>23 223 491</b>	<b>9 100 009</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 772 136</b>	<b>296 666</b>	<b>3 129 352</b>	<b>32 939 450</b>	<b>23 766 747</b>	<b>9 172 703</b>

(\*) Le Goodwill présente un solde net nul et se détaille comme suit :

Société	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
SERVITRA	255 887	255 887	-
SERVIPRINT	152 249	152 249	-
<b>Total</b>	<b>408 136</b>	<b>408 136</b>	<b>-</b>

**Note 3 : Immobilisations financières :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 384 325 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Dépôts et Cautionnements	399 298	354 882
SICAV Obligataires	-	67 612
Titres de participations	1 477 987	1 477 987
Provisions, Immobilisations financières	- 1 492 961	- 1 492 961
<b>TOTAL</b>	<b>384 325</b>	<b>407 520</b>

(\*) Les titres de participation s'élevaient au 31/12/2018 à 1 477 987 DT et correspondent à la partie libérée de la participation de Servicom dans la filiale Al Chourouk qui a été exclue du périmètre depuis 2014 et dont le pourcentage de contrôle s'élève à 65% pour 213 KDT, à la partie libérée de la participation de Servitrade dans la filiale Servirama qui a été exclue du périmètre en 2017 et dont le pourcentage de contrôle s'élève à 84,99% pour 1 211 KDT et à la partie libérée de la participation de Servicom Europe dans la filiale Servitrade Algérie qui a été exclue du périmètre en 2017 et dont le pourcentage de contrôle s'élève à 48,9% pour 53 KDT.

**Note 4 : Autres actifs non courants :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 1 431 238 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Charges à répartir SERVICOM	247 356	455 804
Charges à répartir SERVITRADE	38 859	-
Charges à répartir SERVITRA	29 076	73 826
Charges à répartir SERVICOM IT	85 453	-
Charges à répartir SERVLIFT SA	170 238	164 724
Charges à répartir SERVICOM SERVICES	671 848	618 719
Charges à répartir SERVICOM INDUSTRIE	186 545	-
Frais préliminaires SERVICOM PREFA	1 861	3 721
<b>TOTAL</b>	<b>1 431 238</b>	<b>1 316 795</b>

**Note 5 : Stocks :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 11 687 622 DT et se détaille comme suit :

<b>Stock</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
SERVITRADE	3 280 413	4 851 826
SERVITRA	7 593 697	3 387 697
SERVICOM IT	807 440	836 244
SERVICOM INDUSTRIE	1 545 587	1 275 629
PROVISION POUR DEPRECIATON STOCKS	- 1 539 515	- 102 352
<b>TOTAL</b>	<b>11 687 622</b>	<b>10 249 044</b>

**Note 6 : Clients et comptes rattachés :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 13 171 017 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Clients factures à établir	5 585 126	5 230 612
Clients	43 269 702	63 258 998
Clients douteux	1 212 438	493 899
Provisions sur les comptes clients	- 36 896 250	- 4 909 705
<b>TOTAL</b>	<b>13 171 017</b>	<b>64 073 804</b>

**Note 7 : Autres actifs courant :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 10 953 229 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Avances Fournisseurs	1 424 294	6 064 064
Avance au Personnel	-	450
Etat, impôt et taxes	9 526 008	8 637 057
Débiteurs Divers	2 903 993	2 629 060
Charges Constatées d'avance	168 385	245 154
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 3 069 451	- 1 646 060
<b>TOTAL</b>	<b>10 953 229</b>	<b>15 929 725</b>

**Note 8 : Placements et autres actifs financiers :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 121 825 DT contre 49 294 DT au 31 décembre 2017.

**Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 1 487 585 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Banques	1 050 858	1 718 533
Caisses	21 422	176 761
Chèques à encaisser	263 576	
Régies d'avances et accreditifs	151 729	250
<b>TOTAL</b>	<b>1 487 585</b>	<b>1 895 544</b>

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités par filiale se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
SERVICOM	46 788	37 066
SERVICOM AFRIQUE	2 113	2 989
SERVICOM EUROPE	11 477	802
SERVICOM INDUSTRIE	156 317	134 812
SERVICOM IT	317 591	444 367
SERVICOM PREFA	10	65

SERVICOM SCI	186	467
SERVICOM SERVICES	1 782	7 425
SERVILIFT SA	121	121
SERVILIFT SCI	2 118	2 118
SERVIPRINT	1 339	2 246
SERVITEL	2 228	2 466
SERVITRA	937 276	354 588
SERVITRADE	6 682	904 544
SIRTP-S	1 556	1 468
<b>TOTAL</b>	<b>1 487 585</b>	<b>1 895 544</b>

### Note 10 : Capitaux propres :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de -32 807 429 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Capital Social	11 874 000	11 874 000
Réserves consolidées	- 10 962 521	42 585 458
Ecart de conversion	146 198	75 786
Autres capitaux propres consolidés	30 802 582	
Intérêts des minoritaires	1 480 286	1 503 860
Part des minoritaires dans le résultat	- 113 767	24 505
Résultat Consolidé de l'exercice - part du groupe	- 66 034 208	- 15 079 133
<b>TOTAL</b>	<b>- 32 807 429</b>	<b>40 984 476</b>

Par ailleurs, le tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

**Tableau de variation des capitaux propres**  
Exercice clos le 31 décembre 2018

	Capital social	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Autres capitaux propres consolidés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts des minoritaires (dans réserves)	Intérêts des minoritaires (dans résultat)	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2017</b>	<b>11 874 000</b>	<b>11 782 876</b>	<b>75 786</b>	<b>30 802 582</b>	<b>- 15 079 133</b>	<b>39 456 111</b>	<b>1 503 860</b>	<b>24 505</b>	<b>40 984 475</b>
Affectation du résultat	-	- 15 079 133			15 079 133	-	24 505	- 24 505	-
Augmentation du capital	-					-			-
Distribution de dividendes	-					-			-
Modifications comptables		7 666 263				7 666 263	48 078		7 714 341
Retraitements consolidés									
Impact taux de change			70 412			70 412			70 412
Résultat consolidé de l'exercice 2018					- 66 034 208	- 66 034 208		- 113 767	- 66 147 975
<b>Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2018</b>	<b>11 874 000</b>	<b>- 10 962 521</b>	<b>146 198</b>	<b>30 802 582</b>	<b>- 66 034 208</b>	<b>- 34 173 949</b>	<b>1 480 286</b>	<b>- 113 767</b>	<b>- 32 807 429</b>

**Note 10.1 : Réserves consolidées :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde de -10 962 521 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Réserves SERVICOM	- 6 076 242	-3 983 361
Réserves SERVICOM PREFA	480 242	
Réserves SERVICOM SERVICES	- 40 039	
Réserves SERVITRADE	1 849 450	3 824 526
Réserves SIRTTP'S	-	- 46 331
Réserves SERVITRA	- 5 717 328	12 768 746
Réserves SERVIPRINT	- 206 235	- 323 602
Réserves SERVICOM IT	- 432 243	- 175 428
Réserves SERVITEL	9 874	- 113 882
Réserves SERVICOM EUROPE	- 19 700	49 405
Réserves SERVICOM SCI	- 290 491	- 229 356
Réserves SERVILIFT SCI	- 48 674	- 47 612
SERVICOM AFRIQUE	- 1 152	- 570
SERVILIFT SA	- 8 516	-
SERVICOM INDUSTRIE	- 461 467	60 342
<b>TOTAL</b>	<b>- 10 962 521</b>	<b>11 782 876</b>

**Note 10.2 : Résultats consolidés – part du groupe :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde de -66 034 208 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Résultat SERVICOM	- 4 377 325	- 5 162 786
Résultat SERVITRADE	- 2 005 628	- 1 257 124
Résultat SIRTTP'S	-	- 44
Résultat SERVITRA	- 58 980 952	- 6 386 969
Résultat SERVIPRINT	- 18 918	- 33 115
Résultat SERVICOM IT	- 676 194	- 488 863
Résultat SERVICOM SERVICES	- 53 276	-
Résultat SERVITEL	- 11 572	- 85 912
Résultat SERVICOM EUROPE	- 513 745	- 8 278
Résultat SERVICOM SCI	47 443	68 927
Résultat SERVILIFT SA	- 11 412	-
Résultat SERVILIFT SCI	6 600	- 18 748
Résultat SERVICOM AFRIQUE	- 743	- 1 166
Résultat SERVICOM INDUSTRIE	25 169	- 1 589 791
Résultat SERVICOM PREFA	536 347	- 115 266
<b>TOTAL</b>	<b>- 66 034 208</b>	<b>- 15 079 134</b>

**Note 10.3 : Les intérêts des minoritaires :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde de 1 366 520 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRA	42	2 999
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRADE	134	121
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVIPRINT	3	9
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITEL	40	155
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM EUROPE	11 163	10 793
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM SCI	-	5
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SIRTTP'S	-	1 581
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM IT	394 933	489 056
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVILIFT SCI	-	2 137
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVILIFT SA	7	50
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM SERVICES	-	63
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM INDUSTRIE	35	24
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM AFRIQUE	-	0
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM PREFA	1 073 929	1 000 040
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 480 286</b>	<b>1 503 860</b>
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRA	- 42	- 1 079
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRADE	- 21	- 16
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVIPRINT	- 3	- 5
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITEL	- 0	- 6
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM EUROPE	- 8 027	- 3 364
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM SCI	-	- 4
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SIRTTP'S	-	- 44
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM IT	- 188 187	- 44 853
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVILIFT SCI	-	- 51
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVILIFT SA	- 7	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM SERVICES	-	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM INDUSTRIE	0	- 13
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM AFRIQUE	-	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM PREFA	82 521	73 929
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>- 113 767</b>	<b>24 505</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 366 520</b>	<b>1 528 365</b>

**Note 10.4 : Résultat par action:**

Le résultat par action se détaille comme suit :

Désignation	2018	2017
Résultat de l'exercice	- 66 147 975	- 15 054 629
Nombre d'action	11 874 000	11 874 000
<b>Résultat par action</b>	<b>- 5,571</b>	<b>- 1,268</b>

**Note 11 : Emprunts et dettes assimilées :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 17 980 633 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Emprunts obligataire	15 466 490	12 478 694
Emprunt CDC	2 500 000	
Emprunts leasing	14 143	55 747
<b>TOTAL</b>	<b>17 980 633</b>	<b>12 534 441</b>

**Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 13 695 183 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Fournisseurs	12 116 652	7 413 947
Fournisseurs, effets à payer	1 578 531	1 753 175
<b>TOTAL</b>	<b>13 695 183</b>	<b>9 167 122</b>

**Note 13 : Autres passifs courants :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 22 470 609 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Clients avances	8 904 329	6 724 567
Personnel rémunération dues	230 095	329 850
Etat, impôts et taxes	9 118 350	10 683 699
Actionnaires opération sur le capital		-
CNSS	474 096	298 150
Créditeurs Divers	538 690	475 273
Charges à payer	1 108 667	828 273
Provisions pour congés	577 330	525 597
Provisions pour risques	1 519 050	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 470 609</b>	<b>19 885 410</b>

**Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde net de 24 046 315 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Comptes bancaires créditeurs	9 742 569	16 793 479
Echéances moins d'un an sur emprunts	4 175 335	3 280 645
Crédits Mobilisation des créances	9 723 294	8 010 002
Intérêts Courus	405 118	377 429
Billets de trésorerie	-	1 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>24 046 315</b>	<b>29 461 555</b>

**Note 15 : Revenus :**

Les revenus ont atteint 20 634 380 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Revenus SERVICOM	243 325	88 708
Revenus SERVITRA	7 164 486	33 138 967
Revenus SERVITRADE	5 182 783	7 189 304
Revenus SERVICOM EUROPE	350 047	784 978
Revenus SERVICOM IT	3 409 128	4 357 867
Revenus SERVICOM SCI	-	115 853
Revenus SERVITEL	-	780
Revenus SERVICOM INDUSTRIE	4 283 779	4 146 437
Autres produits exploitation	831	449 006
<b>TOTAL</b>	<b>20 634 380</b>	<b>50 271 899</b>

**Note 16 : Variation de stocks de produits finis :**

Les Variation de stocks de produits finis ont atteint 140 968 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Variation des encours de produits et services	32 163	-
Variation des travaux encours	108 805	-
<b>TOTAL</b>	<b>140 968</b>	<b>-</b>

**Note 17 : Achats consommés :**

Les Achats consommés ont atteint 23 950 973 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Achats consommés de matières et fournitures	9 178 902	15 547 666
Achats de marchandises	4 609 799	7 643 082
Achats d'études et prestations de services	4 707 904	8 230 258
achats non stockés de matières et fournitures	2 052 343	2 923 428
Variation de stocks	3 402 025	- 1 171 429
<b>TOTAL</b>	<b>23 950 973</b>	<b>33 173 006</b>

**Note 18 : Charges de personnel :**

Les charges de personnel ont atteint 4 097 442 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Charges de Personnel	3 669 398	5 155 625
Charges Sociales légales	428 043	735 082
<b>TOTAL</b>	<b>4 097 442</b>	<b>5 890 707</b>



**Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 349 114	3 604 351
Dotations aux provisions	36 595 178	6 958 470
Resorptions des charges à répartir	296 684	964 447
<b>TOTAL</b>	<b>47 240 977</b>	<b>11 527 268</b>

les dotations aux provisions totalisant 36 595 178 dinars se détaillent comme suit :

Détail provisions	Société	solde 2018
provision avances fournisseurs debiteurs	SERVITRADE	25 034
Provision Debiteurs Divers	SERVICOM	549 116
Provision Autres actifs	SERVITRA	2 212 950
Provision client	SERVICOM	2 389 665
	SERVICOM INDUSTRIE	216 710
	SERVICOM IT	144 072
	SERVITEL	217 978
	SERVITRA	28 882 438
	SERVITRADE	129 197
	SERVICOM	1 499 050
Provision pour risque et charge	SERVITRA	945 493
Reprise sur provision pour R&CH	SERVITRA	- 2 252 000
Provision stock	SERVICOM IT	205 821
	SERVITRA	1 231 342
Provision GW	SERVITRA	198 312
<b>Total</b>		<b>36 595 178</b>

**Note 20 : Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation ont atteint 3 301 577 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2018	Solde 2017
Loyer et leasing	552 676	743 667
Entretien et réparation	2 708 000	3 763 021
Primes d'assurance	371 038	485 860
Honoraires	- 1 303 490	414 922
Publicité	34 349	1 015 241
Frais de transport	31 378	9 603
Missions et réceptions	194 307	247 585
Frais postaux	169 407	154 788
Services Bancaires et Assimilés	180 835	237 944
Etat impôts et taxes	358 355	524 905
Charges diverses ordinaires	4 722	12 136
Jetons de présence	-	2 500
Pénalités et intérêts de retard	-	389 518
<b>TOTAL</b>	<b>3 301 577</b>	<b>8 001 690</b>

**Note 21 : Charges financières nettes :**

Les Charges financières nettes ont atteint (7 128 179) DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Charges d'intérêts	- 6 713 329	- 5 959 918
Gains de changes	52 194	- 5 568
Pertes de changes	- 467 044	- 683 900
<b>TOTAL</b>	<b>- 7 128 179</b>	<b>- 6 649 386</b>

**Note 22 : Autres gains ordinaires :**

Les Autres gains ordinaires ont atteint 448 766 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Escomptes obtenus	-	108
Produits nets sur cession d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	448 766	352 462
<b>TOTAL</b>	<b>448 766</b>	<b>352 570</b>

**Note 23 : Autres pertes ordinaires :**

Les Autres pertes ordinaires ont atteint (1 346 988) DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Charges nettes sur cession d'immobilisations et autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	- 310 702	- 358 708
Pertes sur créances irrécouvrables	- 19 142	- 4 883
Pénalités et intérêts de retard	- 1 017 144	
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 346 988</b>	<b>- 363 591</b>

**Note 24 : Impôt sur les sociétés :**

Les Impôt sur les sociétés ont atteint (30 557) DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde 2018</b>	<b>Solde 2017</b>
Produits d'impôt différé	-	3 199
<b>SOUS TOTAL IMPOT DIFFERE</b>	<b>-</b>	<b>3 199</b>
CSS	- 600	
Impôt sur les sociétés	- 29 957	- 111 864
<b>TOTAL</b>	<b>- 30 557</b>	<b>- 108 665</b>

**Note 25 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion**

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2018					
Produits		Charges		Soldes	
Ventes des marchandises et autres produits d'exploitation	20 633 549	Coût d'achat des marchandises vendues	24 091 941	<b>Marge commerciale</b>	- 3 458 393
Revenus et autres produits d'exploitation	831				
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	-		
Production immobilisée	-				
<b>Total</b>	<b>20 634 380</b>	<b>Total</b>	<b>24 091 941</b>	<b>Production</b>	<b>- 3 457 561</b>
Production	-	Achats consommés	-	<b>Marge sur coût matières</b>	-
(1) Marge commerciale	- 3 457 561	(1) et (2) Autres charges externes	2 943 222		
(2) Marge sur coût matière	-				
<b>Total</b>	<b>- 3 457 561</b>	<b>Total</b>	<b>2 943 222</b>	<b>Valeur ajoutée Brut (1) et (2)</b>	<b>- 6 400 784</b>
		Impôts et taxes	358 355		
		Charge de personnel	4 097 442		
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>- 6 400 784</b>	<b>Total</b>	<b>4 455 797</b>	<b>Excédent brut ou insuffisance d'exploitation</b>	<b>- 10 856 580</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>- 10 856 580</b>	<b>ou Insuffisance brute d'exploitation</b>	<b>-</b>		
Autres produits ordinaires	448 766	Autres charges ordinaires	1 346 988		
Produits des placements	6 540	Charges financières	7 128 179		
		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	47 240 977		
		Impôt sur le résultat ordinaire	30 557		
<b>Total</b>	<b>- 10 401 274</b>	<b>Total</b>	<b>55 746 700</b>	<b>Résultat des activités ordinaires (positif ou négatif)</b>	<b>- 66 147 975</b>
Résultat positif des activités ordinaires	- 66 147 975	Résultat négatif des activités ordinaires	-		
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		
Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-		
<b>Total</b>	<b>- 66 147 975</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>- 66 147 975</b>

**Note 26 : Engagements hors bilan :**

**1- SERVICOM SA :**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements donnés</li> <li>a) Garanties personnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• cautionnement</li> <li>• aval</li> <li>• autres garanties</li> </ul> </li> <li>b) Garantie réelle                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• hypothèques</li> <li>• nantissement</li> </ul> </li> <li>c) Effets escomptés et non échus</li> <li>d) créances à l'exportation mobilisés</li> <li>e) Abandon de créances</li> <li>f) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing</li> </ul>	49 850 000	469 000		49 381 000		
<b>TOTAL</b>	<b>49 850 000</b>	<b>469 000</b>	-	<b>49 381 000</b>	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 - Engagements reçus</li> <li>a) garanties personnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• cautionnement</li> <li>• aval</li> <li>• autres garanties</li> </ul> </li> <li>b) Garantie réelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• hypothèques</li> <li>• nantissement</li> </ul> </li> <li>c) Effets escomptés et non échus</li> <li>d) créances à l'exportation mobilisés</li> <li>e) abandon de créances</li> <li>f)...</li> </ul>	1 000 000			1 000 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	-		<b>1 000 000</b>	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>3 - Engagements réciproques</li> <li>• Emprunt obtenu non encore encaissé</li> <li>• Crédit consenti non encore versé</li> <li>• Opération de portage</li> <li>• Crédit documentaire</li> <li>• Commande d'immobilisation</li> <li>• Commande de longue durée</li> <li>• Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective</li> <li>• Etc</li> <li><b>Total</b></li> </ul>						

**2- SERVITRA :**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements donnés</li> <li>a) Garanties personnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• cautionnement</li> <li>• aval</li> <li>• autres garanties</li> </ul> </li> <li>b) Garantie réelle                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• hypothèques</li> <li>• nantissement</li> </ul> </li> <li>c) Effets escomptés et non échus</li> <li>d) créances à l'exportation mobilisés</li> <li>e) Abandon de créances</li> <li>f) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing</li> </ul>	9 801 237	9 801 237				
<b>TOTAL</b>	<b>9 801 237</b>	<b>9 801 237</b>	-	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 - Engagements reçus</li> <li>a) garanties personnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• cautionnement</li> <li>• aval</li> <li>• autres garanties</li> </ul> </li> </ul>						

b) Garantie réelles • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) abandon de créances t)...	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques • Emprunt obtenu non encore encaissé • Crédit consenti non encore versé • Opération de portage • Crédit documentaire • Commande d'immobilisation • Commande de longue durée • Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective • Etc <b>Total</b>						

### 3- ERVITRADE :

#### ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
- Engagements donnés a) Garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelle • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) Abandon de créances t) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing	1 822 284          574 488          41	1 822 284          574 488          41				
<b>TOTAL</b>	<b>2 396 813</b>	<b>2 396 813</b>	-	-	-	-
2 - Engagements reçus a) garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelles • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) abandon de créances t)...	-          -					
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques • Emprunt obtenu non encore encaissé • Crédit consenti non encore versé • Opération de portage • Crédit documentaire • Commande d'immobilisation • Commande de longue durée • Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective • Etc <b>Total</b>						

#### 4- SERVICOM IT

##### ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
- Engagements donnés a) Garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelle • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) Abandon de créances t) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing	4 178	4 178				
<b>TOTAL</b>	<b>4 178</b>	<b>4 178</b>	-	-	-	-
2 - Engagements reçus a) garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelles • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) abandon de créances t)...	6 115 000		2 170 000	3 945 000		
<b>TOTAL</b>	<b>6 115 000</b>	-	<b>2 170 000</b>	<b>3 945 000</b>	-	-
3 - Engagements réciproques • Emprunt obtenu non encore encaissé • Crédit consenti non encore versé • Opération de portage • Crédit documentaire • Commande d'immobilisation • Commande de longue durée • Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective • Etc <b>Total</b>						

#### 5- SERVITEL

##### ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
- Engagements donnés a) Garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelle • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) Abandon de créances t) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing	84 536	84 536				

<b>TOTAL</b>	<b>84 536</b>	<b>84 536</b>	-	-	-	-
2 - Engagements reçus a) garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelles • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) abandon de créances t)...						
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques • Emprunt obtenu non encore encaissé • Crédit consenti non encore versé • Opération de portage • Crédit documentaire • Commande d'immobilisation • Commande de longue durée • Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective • Etc <b>Total</b>						

## 6- SERVICOM INDUSTRIE

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
- Engagements donnés a) Garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelle • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) Abandon de créances t) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing	137 703          4 917	137 703          4 917				
<b>TOTAL</b>	<b>142 620</b>	<b>142 620</b>	-	-	-	-
2 - Engagements reçus a) garanties personnelles • cautionnement • aval • autres garanties b) Garantie réelles • hypothèques • nantissement c) Effets escomptés et non échus d) créances à l'exportation mobilisés e) abandon de créances t)...	650 000          -		650 000			

TOTAL	650 000	-	650 000	-	-	-
3 - Engagements réciproques • Emprunt obtenu non encore encaissé • Crédit consenti non encore versé • Opération de portage • Crédit documentaire • Commande d'immobilisation • Commande de longue durée • Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective • Etc <b>Total</b>						

**Note 27 : Evènements postérieurs à la date de clôture :**

L'année 2019 a été marquée par :

- Le non-respect du fonds d'investissement GEM de ses obligations contractuelles vis-à-vis de Servicom. Une demande d'arbitrage a été introduite par deux cabinets d'avocats « Viguié Schmidt & Associés » (Paris) et « DW » (Londres) à la London Court of International Arbitration (LCIA) en date du 12 mars 2019. La requête porte sur un dédommagement d'un montant de 60 MDT. Un expert indépendant (le cabinet FTI) a été nommé afin de confirmer le montant du dédommagement réclamé par la société Servicom S.A Le jugement est attendu courant du premier semestre de l'année 2020.
- Le changement au niveau de la gouvernance du groupe. A la suite de la démission de Mr Majdi Zarkouna de ses fonctions de Président Directeur Général de la société Servicom SA, le Conseil d'Administration de la société en date du 08/02/2019 a décidé de nommer Mr Mourad Dimassi (anciennement Directeur Général Adjoint de Servicom SA) en tant que Président Directeur Général de la société.
- La reprise soutenue des ventes en climatisation et ascenseurs avec un regain, notable, de la confiance des clients et la signature de plusieurs nouveaux projets, importants, par les sociétés Servitrade (filiale de Servicom représentant de la marque Hitachi en climatisation et chauffage en Tunisie) et Servicom Industrie (filiale de Servicom fabricant et installateur d'ascenseurs).
- La finalisation de la mise en place d'un nouveau système d'information totalement intégré permettant à la société d'optimiser au mieux ses choix stratégiques en donnant aux utilisateurs une information fiable et efficace en temps réel.
- La mise en liquidation définitive de la société Servicom IT, filiale de Servicom qui était active dans la distribution d'équipements de téléphonie.

L'année 2020 a été marquée par l'évènement COVID-19 en effet:

- 1- Les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2018 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au mois de mars 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêtés des états financiers de l'exercice 2018 par le Conseil d'Administration, la direction du Groupe n'a pas connaissance précises sur l'impact de cette crise sur son explication et a entamé la mise à jour de ses budgets tenant compte des éléments qu'elle détient à ce jour.
- 2- Contrôle fiscal pour les années 2016 à 2018 : Le contrôle a été suspendu à cause du COVID-19. A la date d'arrêtés des présent états financiers, la société n'a pas encore reçu la notification des résultats de ce contrôle fiscal.



# **SERVICOM SA**

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

---

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM SA,

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion avec réserves**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société « SERVICOM SA » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018 faisant apparaître un total de 48 409 544 dinars , l'état de résultat faisant apparaître une perte nette de (66 147 975) dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie négative de fin de période de (18 098 546) dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 Octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

## **Fondement de l'opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves :

### **1- Périmètre de consolidation**

Le groupe n'a pas intégré dans le périmètre de consolidation les filiales « Servirama » au Maroc et « Servitrade Algérie » en Algérie dans lesquelles il détient respectivement 84,9% et 48,15%. Si ces filiales avaient été consolidées sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, cela aurait eu une incidence sur de nombreux éléments des états financiers consolidés dont l'impact n'a pas pu être déterminé. Toutefois, les états financiers consolidés comportent des écritures de dépréciation des titres de participations et des comptes courant correspondant à ces deux filiales respectivement pour 1 265 KDT et 837 KDT.

### **2- Engagements hors bilan :**

#### ***2.a Engagements hors bilan de SERVICOM SA :***

Selon la note 25 « Engagements hors bilan », la société SERVICOM SA a donné des cautions solidaires pour couvrir la totalité des dettes bancaires des sociétés du groupe Servicom.

Vu les difficultés économiques et de trésorerie rencontrées par les différentes filiales, notamment SERVITRA (en redressement judiciaire) et SERVICOM IT (Mise en faillite), il existe un risque important que certaines garanties données soient activées.

D'un autre côté, la société a reçu elle-même un engagement solidaire de la part de son précédent directeur général, pour garantir ses dettes bancaires.

La note 25 ne détaille pas le volume des engagements couverts par la société SERVICOM SA au profit des sociétés du groupe, ce qui ne permet pas de donner une information financière complète et pertinente aux lecteurs des états financiers et d'identifier une éventuelle provision pour risques et charges.

#### ***2.b Engagements hors bilan de SERVITRA :***

La note 25 « Engagements hors bilan » présente aussi les engagements hors bilan donnés et reçus par la société SERVITRA.

D'une part, cette liste a été arrêtée à une date postérieure à celle de l'arrêté comptable au 31/12/2018 et d'autre part, elle est différente des engagements inscrits sur le tableau de l'administrateur judiciaire.

Compte tenu de l'absence d'information suffisantes sur les engagements hors bilan donnés et reçus, et sur les situations bancaires à la date d'émission du présent rapport, nous ne nous sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'exhaustivité et l'exactitude des engagements hors bilan telle que présenté dans cette note.

### **3- Modifications comptables et correction d'erreurs au sein de la société SERVITRA:**

Au cours de l'exercice 2018, la société SERVITRA a procédé à la correction d'erreurs relatives à l'omission de comptabilisation des factures d'achat au titre des exercices 2016 et 2017, totalisant un montant de 7 727 245 TND, tel que présenté dans la note 12 « Capitaux propres ».

Toutefois, la société n'a pas procédé au retraitement de l'information correspondante de l'exercice précédent, présenté à titre comparatif, tel que requis par la norme comptable Tunisienne « NCT 11 Norme comptable relative aux modifications comptables ».

La société n'a pas non plus présenté la note aux états financiers adéquate selon la même norme.

### **4- Inventaire physique des immobilisations**

Les commissaires aux comptes des filiales « Servicom Industrie », SERVITEL , SERVICOM IT et SERVITRADE ont émis des réserves pour non réalisation d'inventaire physique conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises. A ce titre aucun rapprochement avec la comptabilité n'a été effectué.

Les immobilisations de ces sociétés s'élèvent respectivement à 815 511 dinars, 62 449 dinars, 67 852 dinars, et 2 253 153 DT dinars.

### **5- Frais de déplacement et de publicité**

Les commissaires aux comptes des filiales « Servicom Industrie »,SERVICOM IT et SERVITRADE ont émis des réserves au titre de la rubrique « Autres actifs non courants » qui comportent des charges de personnel ainsi que des frais de déplacement et de publicité au 31 décembre 2018 pour respectivement 266 520, 149 626 dinars et 80 256 dinars .

### **6- Provision des comptes clients chez « SERVITRADE » :**

-Les comptes clients de la société « SERVITRADE SA » comportent des créances non mouvementées depuis l'exercice 2016 totalisent un montant de 1 007 627 dinars. Vu l'ambiguïté quant aux éléments qualifiants leurs caractère recouvrable ou non, un complément de provision pour le montant total des créances non mouvementés a été proposé par le commissaire aux comptes . Seul le montant de 129 197 dinars a été accepté par la société. Le commissaire aux comptes estime que cette provision est insuffisante.

### **7- Comptes chèques chez « SERVICOM IT » :**

Les comptes "531000 Chèques en portefeuille et 531200 chèques à encaisser" affichent un solde débiteur de 262 772 dinars au 31/12/2018. Toutefois, vu le manque d'information sur l'origine de ces chèques, l'absence d'un inventaire physique détaillé de ses valeurs à la date de clôture et l'ambiguïté quant aux éléments qualifiant leur caractère recouvrable ou non, le commissaire au comptes n'est pas assuré de la correcte évaluation de ces deux comptes.

### **8- Fiabilité de l'information financière pour les filiales non auditées :**

Certaines filiales faisant partie du périmètre de consolidation ne sont pas auditées par des commissaires aux comptes, à titre indicatif « Servicom Europe », « Servicom SCI », « SERVLIFT », « SERVICOM SERVICES »...

D'autre part, nous n'avons reçu aucun document juridique arrêtant les états financiers de ces sociétés au 31 décembre 2018, ce qui ne nous permet pas de nous assurer de l'exhaustivité des opérations comptabilisés dans les balances des dites filiales et sur leur caractère final.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur la fiabilité des données financières issues de ces filiales et des événements postérieurs à la date de clôtures.

Les incidences éventuelles sur les états financiers consolidés de l'impossibilité de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sont considérées comme significatives mais n'ont pas un caractère diffus dans les états financiers.

Nous précisons que la filiale « SERVICOM Préfa » est soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes, mais que ce dernier n'a pas encore émis son opinion sur les états financiers au 31/12/2018 que jusqu'à la date d'émission du présent rapport.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Evaluation des comptes intergroupes**

#### **Risque identifié :**

Les sociétés du groupe Servicom réalisent entre elles des opérations d'achats-ventes et de prêts-emprunts.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé d'audit compte tenu de la valeur importante des transactions intergroupes durant l'exercice 2018.

#### **Notre réponse :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La collecte d'information sur l'identité des parties liées, sur la nature des relations entre les différentes parties liées, sur toute opération conclue avec les parties liées courant la période, son type et objet ;
- Tester l'efficacité et l'application des contrôles mis en place par la direction pour identifier, comptabiliser et communiquer les relations et opérations avec les parties liées ;
- Inspection et analyse des documents comptables, contractuelles ou autres documents en relation avec les opérations conclues entre les parties liées.

### **Incertitude significative lié à la continuité de l'exploitation**

- La filiale « SERVITRA » est sous règlement judiciaire tel que prévue par la loi n°2016-36 du 20 avril 2016 relative aux procédures collectives, selon la publication au JORT du 04 Avril 2019. Ainsi, les états financiers de Servitra au 31/12/2018 ont été préparés selon la valeur liquidative.
- La filiale « SERVICOM IT » a été déclarée en faillite par le tribunal de première instance de Béja le 28 Janvier 2020 après l'achèvement des procédures de règlement judiciaire tel que prévue par la loi n°2016-36 du 20 avril 2016 relative aux procédures collectives, et ce pour la période de 9 mois
- La société SERVICOM SA connaît des difficultés financières principalement de trésorerie, et de ce fait elle a demandé le rééchelonnement des 2 échéances de 2019 de l'emprunt obligataire.

L'assemblée générale spéciale des obligataires du 01 octobre 2019 a décidé de restructurer la cotation de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » selon de

nouvelles conditions (présentées ci-dessous dans le paragraphe d'observation)

- La société Servicom SA, jouant le rôle de holding, garantit un ensemble d'engagements des filiales dont certaines connaissent des difficultés ce qui pourrait engendrer des risques latents significatifs.
- Les fonds propres de la société mère « SERVICOM SA » et des filiales « SERVICOM INDUSTRIE », « SERVICOM PREFA », « SERVITEL », « SERVICOM IT » et « SERVITRA » sont devenus, au titre de la situation arrêtée au 31 décembre 2018, en deca de la moitié de leurs capitaux sociaux respectifs en raison des pertes cumulées. Cette situation devrait être régularisée conformément aux dispositions légales
- Le commissaire aux comptes des filiales « SERVICOM INDUSTRIE », « SERVICOM PREFA », « SERVITRADE » et « SERVITEL » a appliqué les procédures de notification des signes précurseurs de difficultés économiques prévues par la loi 95-34, et par l'article 420 de la loi 26-2016 relatives aux procédures collectives.

S'ajoutent à ces événements, les effets éventuels suite à la survenance de la crise liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2018, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes arrêtés le 31 décembre 2018. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, et les résultats de la société et de l'ensemble du groupe au titre de l'exercice 2020 et les exercices ultérieurs.

Compte tenu des faits mentionnés ci-dessus, et compte tenu de la forte dépendance des situations des sociétés du groupe les unes envers les autres (comptes courants associés, garantie des engagements bancaires...), il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société SERVICOM SA, et du groupe en général à poursuivre leurs exploitations.

**Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.**

#### **Paragraphe d'observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

##### **1. Situation des filiales « SERVITRA » et « SERVICOM IT »**

La filiale **SERVITRA** est en phase de redressement judiciaire selon la publication au JORT du 04 Avril 2019. La société a connu des difficultés financières et s'est trouvée en cessation de paiement.

La filiale « SERVICOM IT » a été déclarée en faillite par le tribunal de première instance de Béja le 28 Janvier 2020 après l'achèvement des procédures de règlement judiciaire tel que prévue par la loi n°2016-36 du 20 avril 2016 relative aux procédures collectives, et ce pour la période de 9 mois.

La société SERVICOM SA a donné sa garantie pour l'ensemble des dettes bancaires de ces deux filiales.

##### **2. Affaire « GEM »**

La note 27 « Evénements postérieurs à la date de clôture », qui décrit que le fonds d'investissement GEM n'a pas respecté ses obligations contractuelles vis-à-vis de Servicom.

Le fond d'investissement GEM Global Yield Fund LLC SCS avait signé le 29/10/2018 avec SERVICOM HOLDING un accord d'investissement d'un montant total de 37.2 millions de dinars.

Une demande d'arbitrage a été introduite par deux cabinets d'avocats « Vigié Schmidt & Associés » (Paris) et « DW » (Londres) à la London Court of International Arbitration (LCIA) en date du 12 mars 2019.

La requête porte sur un dédommagement d'un montant de 60 MDT. Un expert indépendant (le cabinet FTI) a été nommé afin de confirmer le montant du dédommagement réclamé par la société Servicom S.A Le jugement est attendu courant du premier semestre de l'année 2020

A la date de signature du présent rapport, ces affaires suivent leurs cours devant les juridictions compétentes, et l'issue finale ne peut pas être estimée de façon précise.

### **3. Contrôles fiscaux :**

#### **3.a Servicom SA :**

La note 14 « Autres passifs courants », qui comporte une provision pour risques et charges au titre des dettes fiscales :

- La société « Servicom SA » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie sur l'impôt sur les sociétés et l'acompte provisionnel au titre de la période allant de 2010 à 2013. Une taxation d'office a été adressée à la société faisant ressortir un redressement fiscal de l'ordre de 859 KDT.
- La société « Servicom SA » a fait également l'objet d'une vérification fiscale approfondie sur les retenues à la source et le TVA collectée au titre des déclarations mensuelles allant de 07/2017 à 12/2017. Une taxation d'office a été adressée à la société faisant ressortir un redressement fiscal de l'ordre de 557 KDT.

Les affaires suivent actuellement leurs cours devant les juridictions compétentes, et sont totalement provisionnés au niveau des états financiers au 31 décembre 2018.

Sur la base des informations disponibles à la date de signature du présent rapport, l'impact définitif de ces contrôles ne peut pas être estimé de façon précise. Une provision pour le montant total a été constatée en couverture dudit risque.

D'autre part, la société a reçu, en date du 21 Février 2020, une notification de contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2016 à 2018 ; les travaux des contrôleurs ont été suspendus à cause des événements liés au COVID-19.

Sur la base des informations disponibles à la date de signature du présent rapport, l'impact définitif de ces contrôles ne peut pas être estimé de façon précise.

#### **3.b SERVITRADE :**

la société SERVITRADE a reçu, en 2020, une notification de contrôle fiscal approfondi ; les travaux des contrôleurs ont été suspendus à cause des événements liés au COVID-19.

### **4. Emprunts obligataires**

La note 11 des états financiers relative aux emprunts et dettes assimilés :

Faisant suite aux difficultés financières rencontrées par la société principalement de trésorerie, l'assemblée générale spéciale des obligataires du 01 octobre 2019 a décidé de restructurer la cotation de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » selon les conditions suivantes :

Libelles de l'emprunt	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
SERVICOM 2016 Fixe	11,6	5	100	AP annuel	70 000	12/12/2019	12/12/2020	12/12/2024
SERVICOM 2016 Variable	TMM+4,6	5	100	AP annuel	20 000	12/12/2019	12/12/2020	12/12/2024

Il est à noter que les échéances dues au mois de Mars 2019 et août 2019 sont comptabilisés parmi les concours bancaires et les autres passifs financiers (comme présenté dans la note 15).

Suite au rééchelonnement, le montant de 1 800 000 TND devrait être présenté avec les emprunts à long terme.

#### **5. Préparation des états financiers SERVITRA selon la valeur liquidative :**

En date du 30 Janvier 2019, la société SERVITRA a adressé une demande au tribunal pour admission au régime de redressement des sociétés en difficultés économiques.

Le dossier a été accepté et le redressement judiciaire a été ouvert avec une période d'observation pour 9 mois, selon la publication au journal officiel de la République Tunisienne du 04 Avril 2019

A la date du présent rapport, aucun plan de sauvetage n'a été présenté. Une incertitude significative sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité a été constatée, conduisant à la préparation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 sur la base d'une continuité d'exploitation compromise, en utilisant la valeur liquidative.

#### **6. Contrôle interne au sein de la filiale SERVITRA:**

Le système de contrôle interne en place au sein de la filiale SERVITRA ainsi que le processus d'arrêté des états financiers présentaient des défaillances importantes, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de la loi comptable 96-112, notamment dans son article 12 et les paragraphes 51 à 63 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 relative à l'organisation comptable et aux liens entre pièces justificatives, livres, procédures, moyens et supports comptables : chemin de révision.

La société a mis en place des mesures et des travaux complémentaires qui ont permis de corriger, à posteriori, les impacts de ces insuffisances de contrôle interne sur la comptabilité de l'exercice 2018 :

- Un expert-comptable a été mandaté à partir du mois d'août 2019 jusqu'à la date d'arrêté des états financiers pour la justification et l'apurement des comptes.
- La comptabilisation d'une provision pour factures non parvenues pour un montant de 2 428 559 dinars sur la base de la liste des dettes inscrites auprès de l'administrateur judiciaire.

#### **7. Provisions pour risque et charges « SERVITRA » :**

##### **7.1 Litiges :**

A partir des informations disponibles chez SERVITRA (Etat de suivi des litiges), des affaires sont à son encontre pour un montant de 724 500 dinars.

Seul le montant de 307 137 a été constaté au niveau des états financiers car la société estime gain de cause pour certaines de ces affaires.

D'autre part, la société a estimé et comptabilisé le risque provenant des affaires prud'homme pour 224 531 TND.

Compte tenu de l'absence d'informations suffisantes sur les litiges en cours, et notamment l'absence de réponses reçues aux lettres de circularisation envoyées aux avocats de la société, le commissaire aux comptes n'était pas en mesure de se prononcer sur la suffisance de la provision comptabilisée.

### **7.2 Taxation d'office :**

A la date du 03 Septembre 2018, la société SERVITRA a reçu une notification pour taxation d'office au titre d'impôts divers sur les années 2014 et 2015, pour un montant de 553 132 TND.

A la date de signature du présent rapport, ces affaires suivent actuellement leurs cours devant les juridictions compétentes, et sont totalement provisionnés au niveau des états financiers au 31 décembre 2018.

Sur la base des informations disponibles à la date de signature du présent rapport, l'impact définitif de ces contrôles ne peut pas être estimé de façon précise.

### **8. Clients et comptes rattachés « SERVITRA » :**

La note 6 « clients et comptes rattachés » qui présente un solde brut de 34 415 832 et des provisions pour un montant de 29 950 575 dinars.

La société a eu des difficultés de recouvrements des créances revenant aux exercices antérieurs, et au cours de l'exercice 2018, elle a procédé à la résiliation de certains marchés avec l'état. Certains décomptes et procès-verbaux de réceptions définitifs ne sont pas encore établis.

De ce fait, la quasi majorité des créances ont été provisionnés.

### **9. Immobilisations corporelles au sein de SERVITRA:**

Les immobilisation corporelles de la société SERVITRA présentent un solde net de 7 417 643 TND qui se détaille en 27 802 521 TND en valeur brute et 15 MTND amortissement cumulés et 7 MTND provision pour dépréciation sur le matériel de transport et sur la rubrique « agencements et aménagements » .

Suite à l'entrée de la société SERVITRA dans la procédure de règlement judiciaire, un expert a été nommé par le tribunal pour effectuer un recensement et une évaluation des actifs de la société. En novembre 2019, il a déposé deux rapports auprès du tribunal faisant ressortir ses conclusions suite à l'inventaire du matériel de transport et des équipements bureautiques, pour des valeurs respectivement de 6 873 000 TND et 7 650 TND.

La société a donc procédé à la constatation de la moins-value attendue sur ces actifs en se basant sur les valeurs sus mentionnés et en révisant la valeur des autres rubriques non inventoriées par l'expert. (Aménagements, matériel informatique...)

### **10. Impact de la crise sanitaire COVID-19 :**

Nous attirons votre attention sur la note 27 « Evénements postérieurs à la date de clôture » des états financiers, qui décrit les effets éventuels suite à la survenance de la crise liée au corona virus Covid-19.

S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2018, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes arrêtés le 31 décembre 2018. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices ultérieurs

**Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.**



## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Les informations financières sont concordantes, toutefois, le rapport de gestion ne mentionne pas des faits importants tels que la démission du directeur général Majdi Zarkouna, et ne mentionne pas le retard dans l'arrêté des états financiers et ses raisons.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

• En application des dispositions de l'article 13 du code des sociétés commerciales, la société Servilift SA doit nommer un commissaire aux comptes.

**Tunis le 05 Novembre 2020**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir - Membre de  
DTTL**

**Cabinet Islem RIDANE**

**Mohamed LOUZIR**



**Islem RIDANE**



## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

#### **Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Ali BEN MOHAMED (GEM Consult).

**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2020**  
(Arrondi en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles	1	309 330	294 654	309 330
(-) Amortissements		-302 305	-292 758	-299 635
		<b>7 025</b>	<b>1 896</b>	<b>9 695</b>
Immobilisations corporelles	2	39 335 570	38 951 927	39 046 668
Amortissements		-27 318 596	-26 074 529	-26 710 354
(-) Provisions				
		<b>12 016 974</b>	<b>12 877 398</b>	<b>12 336 314</b>
Immobilisations financières	3	430 834	440 114	449 226
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>12 454 833</b>	<b>13 319 408</b>	<b>12 795 235</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		55 650	146 640	107 250
(-) Provisions		-18 342	-24 171	-18 342
		<b>37 308</b>	<b>122 469</b>	<b>88 908</b>
Clients et comptes rattachés		545 706	395 053	520 767
(-) Provisions		-388 287	-374 677	-388 287
		<b>157 419</b>	<b>20 376</b>	<b>132 480</b>
Autres actifs courants	4	1 944 078	1 643 806	1 079 090
(-) Provisions		-30 303	-27 348	-30 314
		<b>1 913 775</b>	<b>1 616 458</b>	<b>1 048 776</b>
Placement et autres actifs financiers	5	16 600 000	13 200 000	16 100 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6	2 406 746	1 827 843	1 569 577
<b>Total des actifs courants</b>		<b>21 115 248</b>	<b>16 787 146</b>	<b>18 939 741</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>33 570 081</b>	<b>30 106 554</b>	<b>31 734 976</b>

**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2020**  
(Arrondi en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	7	13 200 000	13 200 000	13 200 000
Réserves	8	6 510 806	6 661 656	6 586 772
Résultats reportés		245	245	245
Subvention d'équipement		1 946 500	1 946 500	1 946 500
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>21 657 551</b>	<b>21 808 401</b>	<b>21 733 517</b>
Résultat de l'exercice		2 399 282	2 076 609	4 705 105
Résultat non affecté		4 705 105	0	0
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>28 761 938</b>	<b>23 885 010</b>	<b>26 438 622</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs financiers	9	328 269	315 845	318 962
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>328 269</b>	<b>315 845</b>	<b>318 962</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés		1 251 905	1 200 576	1 151 944
Autres passifs courants	10	3 227 969	4 705 123	3 825 448
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 479 874</b>	<b>5 905 699</b>	<b>4 977 392</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>4 808 143</b>	<b>6 221 544</b>	<b>5 296 354</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>33 570 081</b>	<b>30 106 554</b>	<b>31 734 976</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**AU 30 JUIN 2020**  
(Arrondi en dinar tunisien)

	Notes	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	11	7 253 859	6 782 502	14 079 156
Reprise/provisions		11	0	6 198
Subvention d'exploitation		27370		
Production immobilisée		0	0	14 676
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>7 281 240</b>	<b>6 782 502</b>	<b>14 100 030</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variation de stocks		51 600	-54 962	-15 572
Achats marchandises		36 500	96 432	142 109
Achats d'approvisionnement consommés		310 144	241 172	596 327
Charges de personnel	12	3 497 479	3 480 096	6 624 284
Dotations aux amortissements et provisions	13	619 411	674 771	1 348 646
Autres charges d'exploitation	14	813 893	406 152	1 009 071
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>5 329 027</b>	<b>4 843 661</b>	<b>9 704 865</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 952 213</b>	<b>1 938 841</b>	<b>4 395 165</b>
Produits de placements nets		1 106 524	767 019	1 639 055
Autres gains ordinaires		2 488	119 704	329 227
Autres pertes ordinaires		-34	0	-455
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>3 061 191</b>	<b>2 825 564</b>	<b>6 362 992</b>
Impôts sur les bénéfices	15	-661 909	-748 955	-1 657 887
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>2 399 282</b>	<b>2 076 609</b>	<b>4 705 105</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 399 282</b>	<b>2 076 609</b>	<b>4 705 105</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**AU 30 JUIN 2020**  
(Arrondi en dinar tunisien)

	Note	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Résultat de l'exercice		2 399 282	2 076 609	4 705 105
Ajustement pour amortissements et provisions		619 411	674 771	1 348 646
Reprise sur provision		-11	0	-6 198
Variation des stocks	16	51 600	-54 962	-15 572
Variation des clients	17	-24 939	-5 351	-131 065
Variation des autres actifs	18	-864 988	-789 098	-224 382
Variation des passifs courants	19	-515 234	550 141	1 112 296
Plus values sur cession d'immob.		-2 200	-55 174	-61 895
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation</b>		<b>1 662 921</b>	<b>2 396 936</b>	<b>6 726 935</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>				
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob corp. et incorp.	20	-279 685	-108 201	-271 027
Encaiss. provenant de la cession d'immob corp. et incorp.		2 200	55 174	61 895
Réduction de valeur/sortie d'immobilisation corp.		0	0	331
Encaiss. provenant de rembour des prêts aux personnels		208	334	139 510
Décaiss. provenant de l'octroie des prêts aux personnels		-81 816	-58 701	-206 989
Reclass.-1an Emprunt national 2014		100 000	100 000	100 000
Variation des cautionnements reçus	21	9 307	2 644	5 761
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-249 786</b>	<b>-8 750</b>	<b>-170 519</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Distribution de dividendes		0	0	-1 451 612
Alimentation fonds social		0	-318 642	-318 642
Décaissement sur fonds social		-75 966	251 754	176 870
Encaissement subvention d'investissement		0	0	0
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>-75 966</b>	<b>-66 888</b>	<b>-1 593 384</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 337 169</b>	<b>2 321 298</b>	<b>4 963 032</b>
Trésorerie au début de période		17 669 577	12 706 545	12 706 545
Trésorerie à la fin de la période		19 006 746	15 027 843	17 669 577



**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**  
**AU 30/06/2020**

**A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

**A. 1 – Fiche signalétique de la Société :**

<b>Exercice</b>	: du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020
<b>Raison sociale</b>	: La Société Tunisienne des Marches de Gros « SOTUMAG »
<b>Forme juridique</b>	: Société anonyme
<b>N° registre de Commerce</b>	: B 193791996
<b>Mle. Fiscal</b>	: 012748 / E
<b>Date de création</b>	: 04 Décembre 1980
<b>Adresse</b>	: Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

**A. 2 – Caractéristiques :**

- <b>Activité principale</b>	: Gestion du MIN de Bir - Kassâa
- <b>Nombre d'établissement</b>	: 01
- <b>Montant du capital</b>	:13.200.000 dinars Tunisiens.
- <b>Répartition du capital :</b>	
Etat Tunisien	: 37,05 %
Public	: 49,96 %
O.C.T.	: 07,55 %
O.T.D.	: 0,5 %
Autres	: <u>04,49 %</u>
Total	<u>100,00%</u>

**B-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

**B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :**

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au nouveau système comptable des entreprises.

**B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :**

**B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :**

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

## **B .2 -2. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celle-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n°2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum d'amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

## **B. 2 -3 Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins values dégagées sont provisionnées.
- Les placements à long terme auprès des institutions financières.

## **B. 2 -4 Revenus :**

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

## **B . 2 -5 Les placements :**

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à très court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

## **C-LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :**

### **C.1 – Pandémie COVID-19 :**

La propagation de la Pandémie du Covid-19 au cours du 1er trimestre de 2020, et qui a paralysé toute l'économie mondiale n'a pas eu d'impact sur les résultats de la SOTUMAG vu que l'activité du Marché d'Intérêt National de Bir el Kassaâ a continué pendant le confinement.

### **C.2 – Ouverture d'un nouveau pavillon pour les fruits et légumes :**

Le premier semestre de l'année 2020 a connu l'ouverture d'un nouveau pavillon pour les fruits et légumes (Pavillon n°6) et ce en date du 01/03/2020.

**NOTE 1 : Immobilisations incorporelles :**

Ce poste est composé de logiciels informatiques :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			V.N.C. 30/06/20
	Solde au 31/12/19	Acquisition 1sem.2020	Cessions 1sem.2020	Solde au 30/06/20	solde au 31/12/19	Dotation 1sem2020	Solde 30/06/20	
Logiciel	309 330			309 330	299 635	2 670	302 305	7 025
<b>Total</b>	<b>309 330</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>309 330</b>	<b>299 635</b>	<b>2 670</b>	<b>302 305</b>	<b>7 025</b>

**NOTE 2 : Immobilisations corporelles**

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				V.N.C 30/06/20
	AU 31/12/19	Acquisitions 1sem.2020	Reclass./ cession	Au 30/06/20	au 31/12/19	Dotation 1sem.2020	reprise Amort.	au 30/06/20	
Terrains et aménagement terrains	158 655			158 655	45 246			45 246	113 409
Constructions	30 220 708	14 181	-8 500	30 226 389	21 839 491	435 500	-8 500	22 266 491	7 959 898
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	2 048 351	50 539		2 098 890	1 672 245	56 534		1 728 779	370 111
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	495 554	2 793		498 347	426 598	9 394		435 992	62 355
Equipements frigorifiques	824 836			824 836	772 459	3 274		775 733	49 103
Matériel de transport	1 269 551	213 010		1 482 561	922 713	80 646		1 003 359	479 202
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	37 677			37 677	36 263	534		36 797	880
Equipements de bureau	311 951	227		312 178	277 164	4 860		282 024	30 154
Matériel informatique	773 641	16 652		790 293	711 847	26 000		737 847	52 446
Caisses en plastiques	6 328			6 328	6 328			6 328	0
Immobilisations en cours (voir note 2.1)	2 899 416			2 899 416	0			0	2 899 416
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>39 046 668</b>	<b>297 402</b>	<b>-8 500</b>	<b>39 335 570</b>	<b>26 710 354</b>	<b>616 742</b>	<b>-8 500</b>	<b>27 318 596</b>	<b>12 016 974</b>

Note 2 . 1 : Immobilisations en cours :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS					PROVISIONS			VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/19	Travaux 2019	Reclassement 2020	Régulari-sation	Solde au 30/06/20	solde au 31/12/19	Reprise/Provision au 30/06/20	Solde 30/06/20	31/12/2019	30/06/2020
- Construction en cours station valorisation des déchets	2 899.416				2 899.416	0	0	0	2 899.416	2 899.416
<b>TOTAL</b>	<b>2 899.416</b>			<b>0</b>	<b>2 899.416</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 899.416</b>	<b>2 899.416</b>

**NOTE 3 : Immobilisations financières :**

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/19	Mouvements 2020	Solde au 30/06/20
- Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000		40 000
- Dépôts et cautionnement	2 780		2 780
- Prêts à plus d'un an au personnel	306 446	81 608	388 054
- Emprunt National 2014	100 000	-100 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>449 226</b>	<b>-18 392</b>	<b>430 834</b>

La SOTUMAG a souscrit à l'Emprunt National 2014 pour un montant de 500 000 DT catégorie B pour une période de 7 ans dont 2 années de grâce à un taux fixe de 6.15 % brut l'an.

**NOTE 4 : Autres actifs courants :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Personnel, Prêts à mois d'un an	151 518	137 237	246 890
- Débiteurs divers	194 075	165 330	137 480
- Produits à recevoir (1)	1 459 291	1 149 611	615 175
- Charges constatées d'avance (2)	137 191	189 625	77 542
- Fournisseurs d'immo. Av/commandes	2 003	2 003	2 003
<b>Total</b>	<b>1 944 078</b>	<b>1 643 806</b>	<b>1 079 090</b>
Provisions	-30 303	-27 348	-30 314
<b>Total</b>	<b>1 913 775</b>	<b>1 616 458</b>	<b>1 048 776</b>

1. Le compte "produits à recevoir" enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et locataires de divers locaux pour un montant de 496 934 DT et les produits financiers sur placements et comptes courants à recevoir pour un montant de 962 357 DT.
2. Les charges constatées d'avances représentent essentiellement les stocks de fournitures de bureau, de fournitures électriques et de pièces de rechanges.

**NOTE 5 : Placements et autres actifs financiers :**

L'excédent de trésorerie de la SOTUMAG est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières.

**NOTE 6 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Banques	2 406 487	1 827 154	1 569 460
- Caisse	259	689	117
<b>Total</b>	<b>2 406 746</b>	<b>1 827 843</b>	<b>1 569 577</b>

**NOTE 7 : Capital social :**

Nombre d'actions : 13 200.000

Valeur nominale de l'action : 1 DT

La répartition des actions se présente comme suit :

Etat Tunisien	37,5 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D.	0,5 %
Autres	4,49 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

**NOTE 8 : Réserves :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Réserves légales	1 320 000	1 320 000	1 320 000
Réserves Extraordinaires	4 468 868	4 468 868	4 468 868
Réserves pour fonds social	681 938	832 788	757 904
Autres réserves	40 000	40 000	40 000
<b>Total</b>	<b>6 510 806</b>	<b>6 661 656</b>	<b>6 586 772</b>

**NOTE 9 : Autres passifs financiers :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cautionnements reçus	328 269	315 845	318 962
<b>Total</b>	<b>328 269</b>	<b>315 845</b>	<b>318 962</b>

Cette rubrique présente au 30 Juin 2020 un solde créditeur de 328 269DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

**NOTE 10 : Autres passifs courants :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Personnel – rémunérations dues	12 049	5 174	485
Personnel - provisions pour congés à payer	325 994	305 806	234 785
Etat, impôts et taxes	1 929 017	2 009 589	2 358 161
Organismes de sécurité sociale	342 039	387 695	385 320
Créditeurs divers	236 009	258 718	806 744
Comptes de régularisation passifs	382 024	285 692	39 116
Associés dividendes à payer	837	1 452 449	837
<b>Total</b>	<b>3 227 969</b>	<b>4 705 123</b>	<b>3 825 448</b>

**NOTE 11 : Revenus :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Redevances fruits et légumes	4 739 231	4 322 878	9 120 759
Redevances poissons	1 604 446	1 618 193	3 267 756
Vente Glace	25 449	30 605	85 050
Ventes imprimés spécifiques	63 471	54 127	115 316
Ventes imprimantes thermiques et toners	18 475	4 600	7 940
Loyer fruits et légumes	334 412	307 776	617 483
Loyer poissons	45 000	40 000	82 500
Loyer Magasins dattes	97 963	119 735	240 803
Loyer carreaux melon et pastèque	5 600	15 400	15 400
Loyer entrepôt emballages	57 643	47 443	97 743
Loyer divers	186 222	170 422	325 357
Produits assistance informatique	22 232	21 173	42 778
Autres revenus	52 010	30 150	54 079
Ventes liées à une modification comptable	1 705	0	6 192
<b>Total revenus</b>	<b>7 253 859</b>	<b>6 782 502</b>	<b>14 079 156</b>

Les revenus ont enregistré une augmentation de 471 357 DT par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019 provenant essentiellement des redevances.

**NOTE 12 : Charges de personnel :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Salaire	2 176 953	1 966 573	4 014 961
Prime de rendement et productivité	290 857	523 858	814 564
13 <sup>ème</sup> mois	111 185	121 644	239 299
Avantages en nature	126 788	145 144	289 992
Congés payés	91 209	92 263	21 242
Charges sociales	449 243	461 694	882 832
Autres charges sociales	300 299	225 855	484 738
Charge de perso. liées à une mod. Compt.	136	103	103
<b>Total</b>	<b>3 546 670</b>	<b>3 537 134</b>	<b>6 747 731</b>
Transfert de charges salaires/primes	-40 229	-46 546	-100 244
Transfert de charges CNSS	-6 836	-7 365	-16 449
Transfert de charges Assurance groupe	-2 126	-3 127	-6 754
<b>Total</b>	<b>3 497 479</b>	<b>3 480 096</b>	<b>6 624 284</b>

**NOTE 13 : Dotations aux amortissements et aux provisions :**

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Dotations aux amortis. des immob. Incorporelles	2 669	3 588	9 766
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles	616 742	671 183	1 321 217
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	0	0	13 610
Dotations aux prov. Dépréc. des autres actifs courants	0	0	3 335
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles liée à mod	0	0	718
<b>Total</b>	<b>619 411</b>	<b>674 771</b>	<b>1 348 646</b>

**NOTE 14 : Autres charges d'exploitation :**

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Services extérieurs (1)	353 459	298 464	736 195
Charges diverses ordinaires	12 000	12 000	23 400
Impôts, taxes et versements assimilés.	483 758	128 246	261 427
<b>Total</b>	<b>849 217</b>	<b>438 710</b>	<b>1 021 022</b>
Transfert de charges	-35 324	-32 558	-11 951
<b>Total</b>	<b>813 893</b>	<b>406 152</b>	<b>1 009 071</b>

**NOTE 14 - 1 : Services extérieurs :**

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Entretiens et réparations patrimoine du MIN	118 606	106 933	280 190
Primes d'assurance	43 779	26 300	52 601
Etudes et recherches et divers services exter.	13 504	23 459	38 215
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 744	62 277	124 116
Publicité et relations publiques	4 768	8 717	19 786
Subventions et dons	120 000	50 000	185 800
Missions et réceptions	2 005	3 463	6 760
Frais postaux et de télécommunications	16 027	16 797	31 333
Services bancaires et assimilés	360	503	1 083
Services extérieurs liés à une mod. comptable	1 666	15	169
<b>Total</b>	<b>353 459</b>	<b>298 464</b>	<b>736 195</b>



**NOTE 15 : Impôt sur les bénéfices :**

Bénéfice brut comptable :	3 087 667
Réintégrations	+830 864
Déductions	- 1 270 894
Bénéfice imposable	2 647 637
Contribution Sociale de Solidarité	26 476
Impôt sur bénéfices 25%	661 909

**NOTE 16 : Variation des stocks :**

Cette rubrique totalise au 30/06/2020 une variation positive de 51 600 DT détaillée comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Stock au N	-55 650	-146 640	-107 250
- Stock au N-1	107 250	91 678	91 678
<b>TOTAL</b>	<b>51 600</b>	<b>-54 962</b>	<b>-15 572</b>

**NOTE 17 : Variation des clients :**

La variation des créances clients accuse un solde négatif au 30 juin 2020 la somme de 24 939 DT et se détaille ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Créances clients au N	-545 706	-395 053	-520 767
- Créances clients au N - 1	520 767	389 702	389 702
<b>TOTAL</b>	<b>- 24 939</b>	<b>-5 351</b>	<b>-131 065</b>

**NOTE 18 : Variation des autres actifs :**

La variation des autres actifs totalise au 30 juin 2020 la somme de -864 988 DT et se détaille ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Autres actifs courants au N	-1 944 078	-1 643 806	- 1 079 090
- Autres actifs courants au N - 1	1 079 090	854 708	854 708
<b>TOTAL</b>	<b>-864 988</b>	<b>-789 098</b>	<b>-224 382</b>

**NOTE 19 : Variation des passifs courants :**

La variation des passifs courants totalise au 30 juin 2020 la somme de -515 234 DT ventilée comme suit :

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Passifs courants au N	4 479 874	5 905 699	4 977 392
Fournisseurs d'immob. au N	-608 705	-561 931	-584 562
Fournis. d'immob. Retenue de garantie au N	-29 316	-96 379	-34 897
Fournis. d'immob. Caution au N	0	-845	-846
Passifs courants au N - 1	-4 977 392	-3 954 704	-3 954 704
Fournisseurs d'immob. Au N - 1	584 562	594 961	594 961
Fournis. d'immob. Retenue de garantie au N - 1	34 897	115 340	115 340
Fournis. d'immob. Caution au N-1	846	0	0
Actionnaire dividendes à payer N	-837	-1 452 449	-837
Actionnaire dividendes à payer N- 1	837	449	449
<b>TOTAL</b>	<b>-515 234</b>	<b>550 141</b>	<b>1 112 296</b>

**NOTE 20 : Décaissements provenant de l'acquis. des immob. corp. et incorp. :**

Les décaissements sur acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent au 30 juin 2020, à - 279 685 DT et se détaillent comme suit :

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Immob. Corporelle et incorporelle au N	-39 644 900	-39 246 581	-39 355 998
Immob. Corporelle et incorporelle au N - 1	39 355 998	39 456 736	39 456 736
Fournisseurs d'immob. Au N	608 705	561 931	584 562
Fournis. d'immob. retenue de garantie au N	29 316	96 379	34 897
Fournis. d'immob. Caution au N	0	845	846
Fournisseurs d'immob. Au N - 1	-584 562	-594 961	-594 961
Fournis. d'immob. retenue de garantie au N - 1	-34 897	-115 340	-115 340
Fournis. d'immob. Caution au N-1	-845	0	0
Cession d'immobilisations	-8 500	-179 355	-87 855
Sortie d'actif	0	-87 855	-193 914
<b>TOTAL</b>	<b>-279 685</b>	<b>-108 201</b>	<b>-271 027</b>

**NOTE 21 : Encaissement des cautionnements reçus :**

La variation des cautionnements reçus s'élève à 9 307 DT et se ventile comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Autres passifs financiers au N	328 269	315 845	318 962
- Autres passifs financiers au N - 1	-318 962	-313 201	-313 201
<b>TOTAL</b>	<b>9 307</b>	<b>2 644</b>	<b>5 761</b>

**NOTE 23.**  
**Engagem**  
**ents hors**  
**bilan** :

Les engagements reçus par la SOTUMAG au 30/06/2020 s'élève à 153 654 DT et se détaillent comme suit :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement au 30/06/2020
SES	Implantation d'une unité de valorisation des déchets organiques	75 298
GAT	Souscription des contrats d'assurances maladie	8 221
STAR	Souscription des contrats d'assurances	1 427
SERVITRA	Aménagement extérieur et rénovation des chaussées au MIN BIR KASSAA	42 118
ZITOUNA TAKAFUL	Souscription des contrats d'assurance 2020-2021-2022	16 800
SOTRADIES	Acquisition Camion avec benne	6 390
MED EQUIPEMENTS	Acquisition d'une balayeuse autoportée	3 403
<b>TOTAL</b>		<b>153 654</b>

**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2020**

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats 1sem 2020	Résultat en instance d'affectation	Résultats reportés	subventions d'investissements
<b>Solde au 31/12/19 (avant affectation)</b>	26 438 622	13 200 000	1 320 000	757 904	4 468 868	40 000	0	4 705 105	245	1 946 500
Affectation du résultat 2019 :										
Réserves légales										
Réserves pour fonds social										
Dividendes exercice 2018										
Réserves extra ordinaires										
Variation des résultats reportés										
Dons octroyés FS 1 sem 2020				-75 966						
Intérêts encaissés sur prêts FS 1 sem 2019										
Résultat au 30/06/2020							2 399 282			
Subventions d'investissements encaissées										
<b>Solde au 30/06/2020 (avant affectation)</b>	<b>28 761 938</b>	<b>13 200 000</b>	<b>1 320 000</b>	<b>681 938</b>	<b>4 468 868</b>	<b>40 000</b>	<b>2 399 282</b>	<b>4 705 105</b>	<b>245</b>	<b>1 946 500</b>

Tunis, le 09 Novembre 2020

**Rapport d'examen limité des états financiers  
intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2020**

**Mesdames, messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des  
Marchés de Gros (SOTUMAG),**

**1- Introduction :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société arrêtés au 30 Juin 2020.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **33 570 081 DT** et un résultat bénéficiaire de **2 399 282 DT**.

**2- Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires :**

La Direction de la SOTUMAG est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

**3- Etendue de l'examen limité :**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste essentiellement en des demandes d'informations auprès des responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et en conséquence ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **4- Conclusion :**

**Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne des Marchés de Gros au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 30 Juin 2020, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.**

#### **5- Paragraphes d'observations :**

Sans remettre en cause notre conclusion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

**5.1-** La Société continue d'engager les procédures légales nécessaires au recouvrement des créances dûes par trois mandataires de vente figurant parmi les personnes concernées par la procédure de confiscation prévue par le décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles.

Ces créances s'élèvent à 909 175 DT dont 851 251 DT non comptabilisées et ne sont pas par conséquent provisionnées.

**5.2-** La Société a entamé depuis l'année 2010 des travaux de construction d'une station de traitement et de valorisation de déchets. Toutefois, ces travaux figurant à l'actif pour une valeur de 2 899 416 DT sont suspendus et la station n'est pas encore entrée en exploitation.

La subvention d'investissement versée par le Ministère de l'Environnement et d'autres organismes sous sa tutelle au profit de la Société pour une valeur de 1 946 500 DT figure parmi les capitaux propres, et n'a pas encore subi d'amortissement.

Le 03 décembre 2019 un expert judiciaire a été désigné, après requête adressée au président du tribunal de première instance, pour effectuer le diagnostic de l'état actuel de cette station.

Le rapport d'expertise a été communiqué au cours de l'exercice 2020. La société continue de suivre les résultats de ce dossier.

Le conseil d'administration estime que le coût de ce projet sera récupéré par les avantages économiques attendus de son exploitation.

**P/ GEM Consult**  
**Ali BEN MOHAMED**

# POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

## AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de D : **77 165 213**, un actif net de D : **75 527 631** et un bénéfice de la période de D : **995 610**.

### **Responsabilité de la Direction**

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 30 Septembre 2020, conformément au système comptable des entreprises.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 4-2 des états financiers « Revenus des placements monétaires » qui prévoit que La «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» a procédé à la comptabilisation des revenus des dépôts à terme, souscrits auprès des banques, pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Septembre 2020, en appliquant un taux de retenue à la source de 20% et sans prendre en considération les nouvelles dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 (publié au JORT du 10 juin 2020),

instaurant une retenue à la source définitive et libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers sur les dépôts à terme dont le niveau de rémunération est supérieur au «TMM-1%» au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de placement, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire des revenus des capitaux mobiliers. De ce fait, une régularisation de l'insuffisance de retenue la source sur les intérêts courus du compte à terme souscrit en date du 24/09/2019 et échéant le 23/09/2020, a été opérée en date du 17 Juillet 2020.

D'autre part, les souscriptions aux Certificats de dépôts émis à partir du 10 Juin 2020 ont été effectuées avec des taux de placements inférieurs ou égaux à « TMM-1 » au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, ne nécessitant ainsi aucune régularisation.

Notre Opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Vérifications spécifiques**

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2020, 22,40% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au paragraphe 2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent pas détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 30 octobre 2020  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**PROAUDIT**  
**Tarak ZAHAF**



**BILAN**  
**au 30 Septembre 2020**  
 (unité: Dinars tunisiens )

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Notes</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>30/09/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>AC - 1 Portefeuille-titres</b>	<b>3 - 1</b>	<b>46 211 618</b>	<b>39 707 496</b>	<b>45 843 418</b>
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 740 308	2 997 981	3 260 854
b- Obligations et valeurs assimilées		43 471 310	36 709 515	42 582 564
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>30 895 804</b>	<b>21 975 834</b>	<b>16 848 243</b>
a- Placements monétaires	<b>3 - 2</b>	13 609 677	10 441 951	13 207 260
b- Disponibilités	<b>3 - 3</b>	17 286 127	11 533 883	3 640 983
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>3 - 4</b>	<b>57 791</b>	<b>4 098 923</b>	<b>3 112 566</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>77 165 213</b>	<b>65 782 253</b>	<b>65 804 227</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<b>3 - 5</b>	150 856	137 652	145 569
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>3 - 6</b>	1 486 726	52 550	50 211
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 637 582</b>	<b>190 202</b>	<b>195 780</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP1 - Capital</b>	<b>3 - 7</b>	<b>72 250 192</b>	<b>62 949 588</b>	<b>62 103 944</b>
<b>CP- 2 Sommes capitalisables (*)</b>	<b>3 - 8</b>	<b>3 277 439</b>	<b>2 642 463</b>	<b>3 504 503</b>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	132	130
b- Sommes capitalisables de la période		3 277 439	2 642 331	3 504 373
<b>ACTIF NET</b>		<b>75 527 631</b>	<b>65 592 051</b>	<b>65 608 447</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>77 165 213</b>	<b>65 782 253</b>	<b>65 804 227</b>

(\*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période allant du 01 Janvier au 30 Septembre 2020**  
 (unité: Dinars tunisiens )

		Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Exercice 2019
	Notes					
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u></b>	4 – 1	722 776	2 341 933	636 482	2 154 045	2 851 422
a- Dividendes		-	188 703	-	160 218	160 218
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		722 776	2 153 230	636 482	1 993 827	2 691 204
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	4 – 2	410 993	1 285 821	371 219	960 386	1 387 579
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		1 133 769	3 627 754	1 007 701	3 114 431	4 239 001
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	4 – 3	150 855	443 023	137 652	411 511	557 079
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		982 914	3 184 731	870 049	2 702 920	3 681 922
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	4 – 4	33 377	94 554	31 147	94 317	132 746
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		949 537	3 090 177	838 902	2 608 603	3 549 176
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>		211 644	187 262	(51 144)	33 728	(44 803)
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE</b>		1 161 181	3 277 439	787 758	2 642 331	3 504 373
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		(211 644)	(187 262)	51 144	(33 728)	44 803
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		62 442	(42 739)	(146 244)	(7 002)	2 463
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		(16 369)	25 697	38 202	12 377	79 059
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		995 610	3 073 135	730 860	2 613 978	3 630 698

(\*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Période allant du 01 Janvier au 30 Septembre 2020**  
(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Exercice 2019
<b><u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>995 610</b>	<b>3 073 135</b>	<b>730 860</b>	<b>2 613 978</b>	<b>3 630 698</b>
a- Résultat d'exploitation	949 537	3 090 177	838 902	2 608 603	3 549 176
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	62 442	(42 739)	(146 244)	(7 002)	2 463
c- +/- values réalisées sur cession de titres	(16 369)	25 697	38 202	12 377	79 059
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-	-
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	-	-	-	<b>(2 994 458)</b>	<b>(2 994 458)</b>
<b><u>AN 3 - Transactions sur le capital</u></b>					
<b>a- Souscriptions</b>	<b>15 157 768</b>	<b>30 645 880</b>	<b>5 484 856</b>	<b>28 548 950</b>	<b>38 463 464</b>
* Capital	12 821 900	28 227 600	5 284 900	27 190 000	36 611 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	1 790 808	1 685 309	10 007	80 273	102 442
* Régularisation des sommes capitalisables	545 059	732 971	189 949	1 278 677	1 749 122
<b>b- Rachats</b>	<b>(10 104 227)</b>	<b>(23 799 831)</b>	<b>(7 781 104)</b>	<b>(27 377 108)</b>	<b>(38 291 946)</b>
* Capital	(8 250 600)	(21 945 700)	(7 522 900)	(26 120 500)	(36 460 000)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(1 520 212)	(1 308 422)	(17 107)	(68 066)	(94 426)
* Régularisation des sommes capitalisables	(333 415)	(545 709)	(241 097)	(1 188 542)	(1 737 520)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>6 049 150</b>	<b>9 919 184</b>	<b>(1 565 388)</b>	<b>791 362</b>	<b>807 758</b>
<b><u>AN 4 - Actif net</u></b>					
a- En début de période	69 478 481	65 608 447	67 157 439	64 800 689	64 800 689
b- En fin de période	75 527 631	75 527 631	65 592 051	65 592 051	65 608 447
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>					
a- En début de période	636 382	619 276	650 832	617 757	617 757
b- En fin de période	682 095	682 095	628 452	628 452	619 276
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>110,729</b>	<b>110,729</b>	<b>104,371</b>	<b>104,371</b>	<b>105,944</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,42%</b>	<b>4,52%</b>	<b>1,15%</b>	<b>4,03%</b>	<b>5,53%</b>

(\*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

### **PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**

**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

#### **1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels**

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

#### **2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire , et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires , ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement , à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **2-3 Evaluation des autres placements**

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

### **2-4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## **3-Note sur le bilan :**

### **3-1 Note sur le Portefeuille titres**

Désignation du titre	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif	% actif net	Note / garantie
<b>Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>		<b>41 828 150</b>	<b>43 471 310</b>	<b>56,34%</b>	<b>57,56%</b>	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	10 000	1 000 000	1 024 351	1,33%	1,36%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B 11.5	5 000	500 000	512 729	0,66%	0,68%	
AMEN BANK 2011/1	20 000	200 000	200 134	0,26%	0,26%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	133 150	133 166	0,17%	0,18%	
AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	800 000	820 387	1,06%	1,09%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016-1	20 000	1 600 000	1 682 623	2,18%	2,23%	
ATB SUB 2017	10 000	1 000 000	1 041 223	1,35%	1,38%	
ATL 2013-2	5 000	100 000	105 052	0,14%	0,14%	BBB
ATL 2015 2	10 000	200 000	207 180	0,27%	0,27%	BBB
ATL 2016 -1	10 000	200 000	203 156	0,26%	0,27%	BBB
ATL 2018-1	10 000	600 000	608 295	0,79%	0,81%	BB
ATL 2019-1	20 000	2 000 000	2 152 131	2,79%	2,85%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 500 000	1 590 915	2,06%	2,11%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000	316 353	0,41%	0,42%	
ATTIJARI LEASING 2016 -1	10 000	200 000	202 268	0,26%	0,27%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	20 000	1 600 000	1 658 361	2,15%	2,20%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	10 000	600 000	613 711	0,80%	0,81%	BB-
BH 2009	5 000	192 000	198 117	0,26%	0,26%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	900 000	930 261	1,21%	1,23%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	300 000	310 087	0,40%	0,41%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	15 000	1 200 000	1 249 366	1,62%	1,65%	
BNA SUB 2017-1	10 000	800 000	816 945	1,06%	1,08%	

BNA SUB 2018-1	10 000	600 000	605 642	0,78%	0,80%	
BTE 2016	10 000	400 000	416 175	0,54%	0,55%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	750 000	797 787	1,03%	1,06%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	750 000	793 895	1,03%	1,05%	
CIL 2018/1	10 000	800 000	847 822	1,10%	1,12%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 540 734	2,00%	2,04%	BBB-
CIL-2016-1-7.5%-5ANS	10 000	200 000	204 504	0,27%	0,27%	BBB-
Hannibal LEASE 2015-1 SUB	5 000	100 000	105 248	0,14%	0,14%	B
Hannibal LEASE 2015-2	5 000	100 000	103 135	0,13%	0,14%	BB
Hannibal LEASE 2016-1	10 000	200 000	203 186	0,26%	0,27%	BB
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 600 000	1 684 557	2,18%	2,23%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 500 000	1 567 352	2,03%	2,08%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	400 000	420 783	0,55%	0,56%	BB
Hannibal LEASE 2020-2	30 000	3 000 000	3 010 455	3,90%	3,99%	BB-
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	10 000	600 000	619 552	0,80%	0,82%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	2 500	150 000	154 888	0,20%	0,21%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	333 000	340 427	0,44%	0,45%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 140 918	2,77%	2,83%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	15 000	1 500 000	1 597 174	2,07%	2,11%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 077 326	2,69%	2,75%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	520 252	0,67%	0,69%	
Tunisie Leasing 2017-1	20 000	1 600 000	1 631 730	2,11%	2,16%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	1 000 000	1 042 299	1,35%	1,38%	BBB+
TL SUB 2018	20 000	1 600 000	1 690 366	2,19%	2,24%	BBB-
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	400 000	414 259	0,54%	0,55%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	409 745	0,53%	0,54%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	4 000	320 000	326 699	0,42%	0,43%	BBB
UIB 2011-1 Catégorie B	20 000	1 100 000	1 105 468	1,43%	1,46%	
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	400 000	417 404	0,54%	0,55%	
UNIFACTOR 2015	5 000	100 000	104 717	0,14%	0,14%	BB
<b>Titres OPCVM</b>		<b>2 743 862</b>	<b>2 740 308</b>	<b>3,55%</b>	<b>3,63%</b>	
SICAV-BH obligataire	26 607	2 743 862	2 740 308	3,55%	3,63%	
<b>Total</b>		<b>44 572 012</b>	<b>46 211 618</b>	<b>59,89%</b>	<b>61,19%</b>	

### 3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **13 609 677** dinars au 30-09-2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2020	% Actif	Emetteur
CD210920/011020DP(6,81%,10J)	4 493 203	4 500 000	5,83%	BH BANK
CD170720/130121ENDA(11,5%,180J)	3 826 005	3 899 469	5,05%	ENDA TAMWEEL
CD220920/011220BHL(10,5%,70J)	1 475 990	1 479 077	1,92%	BH LEASING
CD230920/021220BHL(10,5%,70J)	1 475 990	1 478 734	1,92%	BH LEASING
<b>Total Certificats de Dépôt</b>	<b>11 271 188</b>	<b>11 357 280</b>	<b>14,72%</b>	
BT010720/091020GPAR(11,5%,100J)	780 188	798 415	1,03%	GRINPARAPHA
BT250920/020221AED(11,6%,130J)	1 451 754	1 453 982	1,88%	APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS
<b>Total Billets de Trésorerie</b>	<b>2 231 943</b>	<b>2 252 397</b>	<b>2,92%</b>	
<b>Total</b>	<b>13 503 131</b>	<b>13 609 677</b>	<b>17,64%</b>	

### 3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **17 286 127** dinars au 30-09-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2020	30.09.2019	31.12.19
Dépôts à vue	17 286 127	11 533 883	3 640 983
<b>Total</b>	<b>17 286 127</b>	<b>11 533 883</b>	<b>3 640 983</b>

### 3-4 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **57 791** dinars au 30-09-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2020	30.09.2019	31.12.19
Cession de titre "SICAV BH OBLIGATAIRE" à encaisser	-	4 098 923	2 073 302
Solde des souscriptions/Rachats	57 791	-	1 039 264
<b>Total</b>	<b>57 791</b>	<b>4 098 923</b>	<b>3 112 566</b>

### 3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **150 856** dinars au 30-09-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2020	30.09.2019	31.12.19
Rémunération du gestionnaire à payer	26 622	24 292	25 689
Rémunération du distributeur à payer	124 234	113 360	119 880
<b>Total</b>	<b>150 856</b>	<b>137 652</b>	<b>145 569</b>

### 3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2020 à **1 486 726** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2020	30.09.2019	31.12.19
Certificat de dépôt AED à décaisser	1 451 754	-	-
Solde des souscriptions/Rachats	-	17 949	-
Jetons de présence	11 249	11 219	15 000
Redevances CMF à payer	5 900	5 666	6 373
Honoraires CAC à payer	14 087	16 919	22 050
TCL à payer	1 176	797	838
Frais de conseil et d'assistance à payer	2 560	-	5 950
<b>Total</b>	<b>1 486 726</b>	<b>52 550</b>	<b>50 211</b>

### 3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 30-09-2020 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31-12-2019</b>	
Montant	62 103 944
Nombre de titres	619 276
Nombre d'actionnaires	993
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant (nominal)	28 227 600
Nombre de titres émis	282 276
<b>Rachats effectués</b>	
Montant (nominal)	(21 945 700)
Nombre de titres rachetés	(219 457)
<b>Autres mouvements</b>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(42 739)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	25 697
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	168 517
Résultat incorporé à la VL (*)	3 504 503
Régularisation du résultat incorporé à la VL	208 370
<b>Capital au 30-09-2020</b>	
Montant	72 250 192
Nombre de titres	682 095
Nombre d'actionnaires	1 129

(\*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2020

### 3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-09-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation	Sommes capitalisables
Exercices antérieurs	3 549 306 (*)	(44 803)	208 370	3 712 873
Exercice en cours	3 090 177		187 262	3 277 439

(\*) : Englobe le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 pour 3 549 176 dinars et le report à nouveau sur arrondi des coupons des exercices antérieurs pour 130 dinars.



#### 4 - Note sur l'état de résultat :

##### 4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre 2020 la somme de **722 776** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/07/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des BTA	-	-	25 159	151 994	151 994
Revenus des titres OPCVM	-	188 703	-	160 218	160 218
Revenus des obligations	722 776	2 153 230	611 323	1 841 833	2 539 210
<b>TOTAL</b>	<b>722 776</b>	<b>2 341 933</b>	<b>636 482</b>	<b>2 154 045</b>	<b>2 851 422</b>

##### 4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1<sup>er</sup> Juillet 2020 au 30 Septembre 2020 la somme de **410 993** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/07/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts des placements à termes	15 357	61 081	823	30 251	47 953
Intérêts des certificats de dépôts	343 752	1 070 060	316 675	871 883	1 280 225
Intérêts des Billets de trésoreries	51 884	154 680	53 721	58 252	59 401
<b>Total</b>	<b>410 993</b>	<b>1 285 821</b>	<b>371 219</b>	<b>960 386</b>	<b>1 387 579</b>

##### 4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2020 au 30 Septembre 2020 à **150 855** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/07/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	26 621	78 180	24 292	72 620	98 308
Rémunération du distributeur	124 234	364 843	113 360	338 891	458 771
<b>Total</b>	<b>150 855</b>	<b>443 023</b>	<b>137 652</b>	<b>411 511</b>	<b>557 079</b>

#### 4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2020 au 30 Septembre 2020 à **33 377** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/07/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 30/09/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevances CMF	17 747	52 120	16 195	48 413	65 539
Honoraires commissaires aux comptes	7 185	14 427	5 130	15 225	20 357
Autres charges AGO amortis	603	7 025	3 263	11 466	14 450
Jetons de présence	3 777	11 249	3 781	11 219	15 000
TCL	4 065	9 531	2 778	7 494	10 950
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	500	500
Autres charges	-	2	-	-	-
Frais de conseil et d'assistance	-	-	-	-	5 950
<b>Total</b>	<b>33 377</b>	<b>94 554</b>	<b>31 147</b>	<b>94 317</b>	<b>132 746</b>

#### 5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit :  $150\,855/70\,555\,408 = 0,21\%$
- Autres charges / actif net moyen soit :  $33\,377/70\,555\,408 = 0,05\%$

#### 6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

# **INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020**

### **Introduction**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 88.420.433, un actif net de D : 87.044.634 et un bénéfice de la période de D : 1.112.084.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## Paragraphe post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 30,65% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 69,34% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2020, 52,64% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 16,70% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 octobre 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Walid BEN SALAH**

**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>30/09/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>27 103 150,120</u>	<u>25 203 351,987</u>	<u>28 389 461,106</u>
Obligations et valeurs assimilées		24 385 124,687	25 113 237,952	25 798 348,238
Titres OPCVM		2 718 025,433	90 114,035	2 591 112,868
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>61 314 891,425</u>	<u>19 355 955,408</u>	<u>31 062 112,810</u>
Placements monétaires	5	14 768 145,175	9 343 090,456	13 326 278,437
Disponibilités		46 546 746,250	10 012 864,952	17 735 834,373
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>88 420 432,885</u></u>	<u><u>44 561 698,735</u></u>	<u><u>59 453 965,256</u></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	102 692,127	63 953,132	58 292,933
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	1 273 106,570	959 322,887	896 016,123
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>1 375 798,697</u></u>	<u><u>1 023 276,019</u></u>	<u><u>954 309,056</u></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	83 085 886,783	41 565 401,423	54 963 149,272
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		445,140	304,914	403,149
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 958 302,265	1 972 716,379	3 536 103,779
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>87 044 634,188</u></u>	<u><u>43 538 422,716</u></u>	<u><u>58 499 656,200</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>88 420 432,885</u></u>	<u><u>44 561 698,735</u></u>	<u><u>59 453 965,256</u></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>403 887,775</b>	<b>1 230 252,354</b>	<b>392 568,454</b>	<b>1 211 048,822</b>	<b>1 614 549,203</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		403 887,775	1 230 252,354	392 568,454	1 211 048,822	1 614 549,203
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>795 320,575</b>	<b>1 821 149,632</b>	<b>352 134,198</b>	<b>1 041 029,083</b>	<b>1 457 435,034</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 199 208,350</b>	<b>3 051 401,986</b>	<b>744 702,652</b>	<b>2 252 077,905</b>	<b>3 071 984,237</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	<b>(92 692,127)</b>	<b>(238 244,999)</b>	<b>(53 953,132)</b>	<b>(175 960,664)</b>	<b>(234 253,597)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 106 516,223</b>	<b>2 813 156,987</b>	<b>690 749,520</b>	<b>2 076 117,241</b>	<b>2 837 730,640</b>
<b>Autres charges</b>	13	<b>(31 633,287)</b>	<b>(79 306,619)</b>	<b>(20 217,061)</b>	<b>(61 623,710)</b>	<b>(83 467,248)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 074 882,936</b>	<b>2 733 850,368</b>	<b>670 532,459</b>	<b>2 014 493,531</b>	<b>2 754 263,392</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 135 617,216	1 224 451,897	44 494,929	(41 777,152)	781 840,387
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 210 500,152</b>	<b>3 958 302,265</b>	<b>715 027,388</b>	<b>1 972 716,379</b>	<b>3 536 103,779</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 135 617,216)	(1 224 451,897)	(44 494,929)	41 777,152	(781 840,387)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		37 201,545	134 009,159	3 539,655	10 268,507	13 783,945
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 112 084,481</b>	<b>2 867 859,527</b>	<b>674 072,114</b>	<b>2 024 762,038</b>	<b>2 768 047,337</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>1 112 084,481</b>	<b>2 867 859,527</b>	<b>674 072,114</b>	<b>2 024 762,038</b>	<b>2 768 047,337</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>					
Résultat d'exploitation	1 074 882,936	2 733 850,368	670 532,459	2 014 493,531	2 754 263,392
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 201,545	134 009,159	3 539,655	10 268,507	13 783,945
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	<b>(2 593 022,862)</b>	-	<b>(1 875 823,272)</b>	<b>(1 875 823,272)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>30 380 540,503</b>	<b>28 270 141,323</b>	<b>1 264 949,507</b>	<b>(7 973 639,708)</b>	<b>6 244 308,477</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	34 282 052,692	58 777 278,144	10 569 667,981	27 216 543,444	46 506 580,180
- Régularisation des sommes non distribuables	73 340,899	105 685,137	1 982,713	3 325,127	9 113,973
- Régularisation des sommes distribuables	1 334 606,754	2 435 191,682	391 570,930	933 039,689	2 091 708,195
<b>Rachats</b>					
- Capital	(5 099 723,009)	(30 856 211,605)	(9 349 463,107)	(34 413 965,934)	(40 313 881,323)
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 904,031)	(38 023,324)	(1 741,963)	(3 490,753)	(5 168,535)
- Régularisation des sommes distribuables	(198 832,802)	(2 153 778,711)	(347 067,047)	(1 709 091,281)	(2 044 044,013)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>31 492 624,984</b>	<b>28 544 977,988</b>	<b>1 939 021,621</b>	<b>(7 824 700,942)</b>	<b>7 136 532,542</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	55 552 009,204	58 499 656,200	41 599 401,095	51 363 123,658	51 363 123,658
En fin de période	87 044 634,188	87 044 634,188	43 538 422,716	43 538 422,716	58 499 656,200
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	522 940	535 222	392 903	474 899	474 899
En fin de période	807 115	807 115	404 789	404 789	535 222
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>107,847</b>	<b>107,847</b>	<b>107,558</b>	<b>107,558</b>	<b>109,300</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,52%</b>	<b>4,72%</b>	<b>1,59%</b>	<b>4,53%</b>	<b>6,14%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2020**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.



### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6- Opérations de pensions livrées**

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 27.103.150,120 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>23 540 020,000</b>	<b>24 385 124,687</b>	<b>28,01%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>20 961 700,000</b>	<b>21 750 052,036</b>	<b>24,99%</b>
AMEN BANK ES 2017	5 000	200 000,000	204 996,000	0,24%
AMEN BANK ES 2009	10 000	266 300,000	266 332,000	0,31%
AMEN BANK ES 2010	10 000	333 000,000	334 856,000	0,38%
AMEN BANK ES 2012	20 000	400 000,000	401 056,000	0,46%
AMEN BANK ES 2016	16 000	640 000,000	672 614,400	0,77%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 123 048,000	3,59%
ATL 2015-2 A	10 000	200 000,000	207 184,000	0,24%
ATL 2016-1 A	10 000	200 000,000	203 192,000	0,23%
ATL 2017-1 A	10 000	400 000,000	413 368,000	0,47%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	212 121,600	0,24%
ATL 2017-2 B	2 500	150 000,000	156 796,000	0,18%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	259 278,000	0,30%
ATL 2018 -1 B	2 500	150 000,000	152 388,000	0,18%
ATL 2019-1 CA	7 000	700 000,000	753 244,800	0,87%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	200 000,000	203 956,000	0,23%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	200 000,000	202 272,000	0,23%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	400 000,000	414 592,000	0,48%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000,000	316 356,000	0,36%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	560 000,000	574 011,200	0,66%
BH 2009	20 000	768 000,000	805 648,000	0,93%
BH 2016-1	10 000	200 000,000	204 800,000	0,24%
BH 2019-1	5 000	400 000,000	415 664,000	0,48%
BNA 2009	10 000	266 300,000	271 876,000	0,31%
BTE 2016	5 000	200 000,000	208 024,000	0,24%
BTE 2019	6 000	600 000,000	638 227,200	0,73%
BTK 2009 C	5 000	166 500,000	172 968,000	0,20%
CIL 2015/2	15 000	300 000,000	316 908,000	0,36%
CIL 2016/1	12 000	240 000,000	245 366,400	0,28%
CIL 2016-2	17 000	680 000,000	705 309,600	0,81%
CIL 2017/1	3 000	120 000,000	121 920,000	0,14%
TL SUB 2016	3 000	120 000,000	124 257,600	0,14%
TL 2015-2 A	13 500	270 000,000	279 363,600	0,32%
TL 2015-2 B	5 000	300 000,000	310 752,000	0,36%
TL 2016-1	5 000	300 000,000	309 072,000	0,36%
TL 2017-1	8 000	320 000,000	326 092,800	0,37%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 041 944,000	1,20%
TL 2018 SUB A	2 500	200 000,000	211 340,000	0,24%

TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	264 598,000	0,30%
UIB 2009/1 B	20 000	532 600,000	537 480,000	0,62%
UIB 2011/1 A	15 500	155 000,000	156 016,800	0,18%
UIB SUB 2016	15 600	624 000,000	651 156,480	0,75%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	500 000,000	512 176,000	0,59%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 548 048,000	1,78%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	501 860,756	0,58%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	1 000 000,000	1 070 456,000	1,23%
STB 2020-1	7 000	700 000,000	727 064,800	0,84%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 578 320,000</b>	<b>2 635 072,651</b>	<b>3,03%</b>
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	621 907,846	0,71%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	993 864,802	1,14%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 019 300,003	1,17%
<b>Titre OPCVM</b>		<b>2 586 971,140</b>	<b>2 718 025,433</b>	<b>3,12%</b>
FINA O SICAV	835	87 113,752	94 503,630	0,11%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 623 521,803	3,01%
<b>Total</b>		<b>26 126 991,140</b>	<b>27 103 150,120</b>	<b>31,14%</b>
<b>Total par rapport au total des actifs</b>				<b>30,65%</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 14.768.145,175 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>	<b>14 511 321,980</b>	<b>14 768 145,175</b>	<b>16,97%</b>
Pension livrée BH Bank au 13/01/2021 à 7,80% pour 180 jours	2 000 000,000	2 032 933,333	2,34%
Pension livrée BH Bank au 16/10/2020 à 7,80% pour 91 jours	2 000 000,000	2 032 933,333	2,34%
Pension livrée BTE au 20/01/2021 à 7,80% pour 184 jours	2 004 317,479	2 036 019,100	2,34%
Pension livrée BTE au 20/10/2020 à 7,80% pour 92 jours	3 006 476,219	3 054 028,651	3,51%
Pension livrée ATTIJARI bank au 12/04/2021 à 7,80% pour 287 jours	4 000 759,603	4 082 241,740	4,69%
Pension livrée AMEN bank au 28/12/2020 à 7,80% pour 181 jours	1 499 768,679	1 529 989,018	1,76%
<b>TOTAL</b>	<b>14 511 321,980</b>	<b>14 768 145,175</b>	<b>16,97%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>16,70%</b>

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Ce poste présente au 30 septembre 2020 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
<b>Total</b>	<b><u>2 391,340</u></b>	<b><u>2 391,340</u></b>	<b><u>2 391,340</u></b>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 102.692,127 contre D : 63.953,132 au 30/09/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	92 692,127	53 953,132	58 292,933
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	-
<b>Total</b>	<b><u>102 692,127</u></b>	<b><u>63 953,132</u></b>	<b><u>58 292,933</u></b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 1.273.106,570 contre D : 959.322,887 au 30/09/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	6 774,009	3 576,551	4 219,037
Dividendes à payer	1 240 246,324	929 904,390	857 370,902
Commissaire aux comptes	12 629,749	12 974,786	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	10 813,864	11 385,198	13 200,000
Retenue à la source	52,957	102,654	1 602,655
TCL	1 716,438	555,779	600,000
Autres	49,700	-	-
<b>Total</b>	<b><u>1 273 106,570</u></b>	<b><u>959 322,887</u></b>	<b><u>896 016,123</u></b>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2020, se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2019

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

### Souscriptions réalisées

Montant	58 777 278,144
Nombre de titres émis	572 366
Nombre d'actionnaires nouveaux	169

### Rachats effectués

Montant	(30 856 211,605)
Nombre de titres rachetés	(300 473)
Nombre d'actionnaires sortants	(193)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	134 009,159
Régularisation des sommes non distribuables	67 661,813

### Capital au 30-09-2020

Montant	83 085 886,783
Nombre de titres	807 115
Nombre d'actionnaires	941

## Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 403.887,775 contre D : 392.568,454 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi:

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>372 149,156</u></b>	<b><u>1 135 726,287</u></b>	<b><u>360 829,715</u></b>	<b><u>1 116 867,255</u></b>	<b><u>1 488 628,896</u></b>
- Intérêts	372 149,156	1 135 726,287	360 829,715	1 116 867,255	1 488 628,896
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>31 738,619</u></b>	<b><u>94 526,067</u></b>	<b><u>31 738,739</u></b>	<b><u>94 181,567</u></b>	<b><u>125 920,307</u></b>
- Intérêts des BTA	31 738,619	94 526,067	31 738,739	94 181,567	125 920,307
<b>TOTAL</b>	<b>403 887,775</b>	<b>1 230 252,354</b>	<b>392 568,454</b>	<b>1 211 048,822</b>	<b>1 614 549,203</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 795.320,575 contre D : 352.134,198 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi:

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	401 042,785	833 629,029	177 202,443(*)	535 252,691 (*)	724 975,189
Intérêts des certificats de dépôts	394 277,790	987 520,603	174 931,755(*)	505 776,392(*)	732 459,845
<b>TOTAL</b>	<b>795 320,575</b>	<b>1 821 149,632</b>	<b>352 134,198</b>	<b>1 041 029,083</b>	<b>1 457 435,034</b>

(\*) Ces montants ont été retraités en tenant compte d'un reclassement d'un montant de D : 29.471,643 correspondant aux intérêts sur des dépôts à vue ayant été présentés au 30 septembre 2019 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 92.692,127 contre D : 53.953,132 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	92 692,127	228 244,999	53 953,132	165 960,664	224 253,597
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>92 692,127</b>	<b>238 244,999</b>	<b>53 953,132</b>	<b>175 960,664</b>	<b>234 253,597</b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 31.633,287 contre D : 20.217,061 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance du CMF	18 537,887	45 647,587	10 790,281	33 190,993	44 849,235
Commissaire aux comptes	4 587,396	13 662,462	4 587,396	13 755,631	18 343,032
Rémunération Président du Conseil	1 058,825	3 176,471	1 058,823	3 176,469	4 235,292
Jetons de présence	1 814,792	5 404,924	1 814,792	5 385,198	7 200,000
TCL	5 180,916	10 072,632	1 512,296	4 791,029	6 525,115
Autres	453,471	1 342,543	453,473	1 324,390	2 314,574
<b>TOTAL</b>	<b>31 633,287</b>	<b>79 306,619</b>	<b>20 217,061</b>	<b>61 623,710</b>	<b>83 467,248</b>

#### **Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

##### **Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

##### **Rémunération du dépositaire :**

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.